

combat

Kazetenn Emgann
www.emgann.org

Niv. 202

Miz Du 2002
3 euro

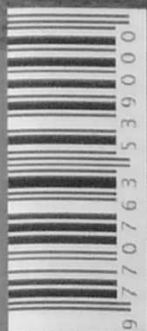
breton

BREZHONEG ER SKOL

*L'état français
m'a tuer*



DERNIERE
MINUTE
Gerard
Bernier
libre



Liberté pour les prisonniers politiques bretons
Manifestation le 30 novembre
à Quimper -15 h

emgann, pourquoi ?

Forcé est de constater qu'il existe en Bretagne, et ce malgré cinq siècles d'occupation et ce malgré une farouche volonté de l'état français de nier jusqu'à notre existence, un peuple breton.

Ce peuple est privé de ses droits démocratiques (en niant le droit à l'unité territoriale, le droit à parler sa langue, en occultant son histoire spécifique, en niant officiellement l'existence de notre peuple, en ne respectant pas son environnement...) et de ses droits nationaux (droit à s'administrer soi-même, droit à être représenté au plan international...).

A l'heure où plus que jamais les peuples subissent de plein fouet les effets du capitalisme le plus sauvage, nous réaffirons la nécessité de construire, basée sur le partage des richesses, la justice sociale, la satisfaction des besoins réels de chacun et la solidarité internationale : **en clair une vraie démocratie de proximité en Bretagne.**

L'indépendance permettra au peuple breton de prendre en main son destin et garantira ses droits.

Le socialisme permettra au peuple breton de construire des rapports sociaux non basés sur la domination et l'exploitation.

C'est ce pourquoi Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) lutte.

Dans ce cadre, Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) contribuera, impulsera et participera à toutes les initiatives visant :

- à construire un pouvoir politique breton,
- à éveiller la conscience nationale du peuple breton,
- à satisfaire les besoins les plus immédiats des classes les plus défavorisées,
- à construire des liens, des échanges et des rapports économiques équitables et solidaires avec tous les peuples du monde en lutte pour la reconnaissance de leurs droits.



Combat breton / kazetenn emgann.
Strivad an tu kleiz evit Breizh dieub.
BP 70215 - 22202 Gwengamp Cedex. www.emgann.org
Rener ar gazetenn : Denez Riou.
Pennskrivagner : Ronan Menardreau.
l'beskrivañ ha maketennañ gant Combat Breton.
Moulladur : Imprimerie de Gwengamp - Gwengamp.
Embannez bep miz. CPPAP / N° 65664. ISSN : 07635392
Pep skrivagner zo kiriek d'ê skridou
Ya d'ar brezhoneg

adkoumanant - koumanant : réabonnement - abonnement

30 euro ar bloaz
 30 euros par an

Skoazell : 38 euro da vihanañ
 Soutien : 38 euros minimum

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : **EMGANN. BP 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX**

Adresses des prisonniers politiques bretons



Alain SOLE
 903840
 Hôpital des prisons de Fresnes
 Aïsse des Truys
 94261 Fresnes cedex



Kristian GEORGEAULT
 276 024 - A. 333
 42, rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14



Paskal LAIZE
 274 740 D2 / 247
 42, rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14



Gaël ROBLIN
 273 196 - 1 / 241
 42, rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14



Stéphane PHILIPPE
 273 209 B 130
 42, rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14



Jérôme BOUTHER
 304011X G 237 - Bât. D2
 M. A. de Fleury Mérois
 7, avenue des Peupliers
 91705 Ste Geneviève des Bois

pennad-stur

Centre et périphérie

La manœuvre décentralisatrice fonctionnera-t-elle? sans doute que non, si on en juge par la manière dont les "assises des libertés locales" se sont déroulées à Nantes.

Le projet a au moins le mérite de faire sortir du bois les ennemis du peuple breton, et ils sont nombreux : de Jean-Marc Ayrault à la FSU, en passant par la CGT, ils montent tous au créneau. Nous n'attendons évidemment pas grand-chose de la droite libérale, surtout quand elle fait rimer décentralisation avec répression. Dans un état où une tarte à la crème lancée sur Jean-Pierre Chevènement, donne droit à 800 euros d'amende, puisque le geste fait preuve d'une "violence volontaire avec préméditation", on peut raisonnablement s'attendre au pire.

Ce n'est pas non plus de la part des élus de la "région Bretagne" dont on peut attendre quelque chose, quand on voit leur vision de la répartition des pouvoirs dans l'état français : plus timide, on meurt. L'avenir n'est pas à Paris, on peut se demander s'il est à Rennes, tant les conseillers régionaux semblent manquer d'imagination.

Pendant ce temps-là, l'enseignement du breton s'enfoncé toujours un peu plus dans la panade, Diwan n'en finit plus d'agoniser, nos côtes sont polluées, Carnac voit débarquer la police, 7 militants bretons sont toujours détenus à Paris au mépris des règles les plus élémentaires. Face à cette situation des plus catastrophiques, l'alternative existe : la gauche indépendantiste se doit d'être sur tous les fronts, afin de construire ici, en Bretagne, les outils de notre propre libération. Le chantier est grand. Notre envie de le mener à bien aussi. Betek an trech, bepred !

FO Finistère : l'hystérie

Selon FO Finistère, la décentralisation entraînera "la remise en cause du code du travail, de la sécurité sociale, des conventions collectives." Ce syndicat considère aussi que la décentralisation participe "à l'éloignement des centres de décision du citoyen" (sic).

Par ailleurs, pour la journée de grève du 17 octobre, la FSU française appelait à manifester contre la décentralisation. Cette revendication a mystérieusement disparu dans le bulletin de la FSU Finistère. Un oubli, sans doute.

202 / sommaire

- p 4 à 6 : Brezhoneg er skol
- p 7-8 : Incinérateurs
- p 9 : Menhirland
- p 10 : Dongereusement votre
- p 11 : Corbeau de justice
- p 12-13 : Prizonidi
- p 14 : Berr he berr
- p 15-16 : Décentralisation
- p 17-18 : Points de vue
- p 19 : Etrevroadel
- p 20 : Ya d'ar brezhoneg
- p 21 : Sevenadur
- p 22 : Deiziater

Emgann

éditorial

BREZHONEG ER SKOL : GWASHOC'H-GWASHAÑ

D'ar 15 a viz Gwengolo en deus Bodad Deskadurezh Kuzul Sevenadurel Breizh embannet un teuliad, 16 pajennad ennañ, e tisplegañ stad an traoù da geñver ar c'helenn brezhonek. Daou viz goude an distro-skol eo poent gwelout pelec'h emaoamp degouezhet. Pennad-kaoz gant Jean-Dominique Robin, en deus graet war-dro an teuliad.

Gwall vantrus eo disoc'hoù studiaden Bodad Deskadurezh ar C'huzul Sevenadurel. Tu vefe dit displegañ deomp piv en deus kemeret perzh ha penaos ho peus dastumet kement a ditouroù?

Da gentañ-penn ez eo ret resisaat e tiskouez ar rentakont-se, bet embannet gant KSB e kreiz miz gwengolo, stad an traoù, 6 miz nemeten goude sinadur an adkevrad-steuñv war an divyezhezh etre ar Stad ha rannvro Breizh. N'eus anezhañ eta nemet ur rentakont da c'hortoz rak 3 bloaz a chom c'hoazh d'ar sinerien evit seveniñ o fromesaoù. Ar pezh a ziskouez ar rentakont avat eo un tenn ar youl a-berzh ar Stad evit kas an traoù war-raok. Peadra zo da vezañ nec'het da vad eta evit a-raok. Evit eo bet an danevell-stad an eil rezidant KSB e karg eus ar deskadurezh ac'hanon, diwar titourad dastumet digant UGB, Divyez, Diwan (ha gant o asant), ha digant kennele o labourat er skolioù, er skoloù, el liseoù, e TES, en IUFM...

Pelec'h emaoamp degouezhet da geñver ar gartenn-skol ispisial evit pezh a sell ouzh an deskadurezh divyezhek?

Din da c'houtout n'eus - ez ofisiel - kartenn-skol akademek ebet ispisial d'ar brezhoneg pe d'ar c'helenn divyezhek.

Sañset e oa kartenn ar c'helenn brezhonek bezañ perzh eus kartenn hollek kelenn ar yezhoù en Akademiezh Roazon. Savet eo bet ar gartenn-se gant servijou ar Rektorezh, kazi dre guez, hep tamm kendiv ebet gant ar sindikajoù hag ar c'hevredigezhioù kerent : ne ra

'benn ar fin nemet kreivaat lod ar saozneg en deskadurezh, pa oa sañset astenn hag aezataat an dibab da yezhoù all.

Ne anzav ket an deskadurezh-Stad an ezhomm bras a skolaerien divyezhek

Evit pezh a sell ouzh ar brezhoneg avat e talc'h an traoù da vont evel a-raok, da lâret eo war washaat, pa reer van da seveniñ tamm pe damm an ezhommou en ur vrzhuniñ a gleiz hag a zehou un hollad postoù n'ez eus bet tamm krask ebet warnañ. Gant-se ez a buan ar c'helenn brezhonek da get e lost an holl liseoù, hag e Breizh-Uhel n'eistholl : nebeutoc'h-nebeutañ a liseidi a vez oc'h en em enskrivañ e brezhoneg LV3 adalek an eilvet klas forzh penaos, pa ne vez roet nemet 2 eurvezh e lec'h 3 ha pa zalc'h merien al liseoù da lec'hiañ an eurvezhoù-se da vare merenn pe goude pemp eur d'abardaez ...

Evit pezh a sell ouzh hentennoù "divyezhek" - sañset an eil derez, n'ez a ket gwelloc'h an traoù gante pa vez digresket an niver a zanvezioù kelennet e brezhoneg, pe zoken pa ne vez ket dioute ken : pell emaoamp diouzh an divyezhezh par-ouzh-par menneget e skridoù ofisiel ar vinistred... Ha pelloc'h-pellañ zoken!

Goutout ar reer e fell d'ur bern familhoù lakaat o bugale da zeskiñ brezhoneg pe e brezhoneg. Ha kelaouet vez ar familhoù eus o gwirioù ?

Kement-mañ a oa bet prometevet ivez er gevrad bet sinet d'ar 4 a viz meurzh. N'eus tamm liv ebet eus ar bruderezh-se evit c'hoazh. Sañset e vefe ar Rektorezh o prientiñ un diell. Gwelet e vo neuze penaos e vo dasparzhet hennezh er skolioù hag er c'hreizennoù henchaouiñ (CIO) pa ouier e "tisoñj" alies renerien ar skoloù hag al liseoù menegiñ ar brezhoneg en dibab yezhoù kinniget en o skol.

Gwelet vez ne striv nag an Akademiezh nag an Ensellezh Akademiezh evit ma yafe an traoù war-raok. Penaos pouezañ warno evit ma cheñcfe an traoù?

Ret eo anzav ez eo disheñvel an traoù eus an eil Ensellezh departamant d'eben : darn a ra "ar pezh a c'hellont gant ar postoù o deus hag ar gelennerien a gavont" hep muken, hep enebiezh wirion met hep re a nerzh kas an traoù war-raok kennebeut. Reoù all ne reont nemet leuskel an traoù da veinañ oc'h ober van stankañ an toullou evit kaout peoc'h, da c'hortoz ma vo diskalonneket koulz ar gerent hag ar gelennerien : emzalc'h Ensellezh ar Morbihan eo hennezh abaoe pell 'zo dja.

Sklaer eo n'eus nemet ur broud d'ar c'hresk : goulenn ar familhoù an hini eo. Met enket eo ar broude-se gant an diouer a skolaerien hag a gelennerien divyezhek : da betra goulenn digeriñ pa ouier ne vo ket, marteze awalch, a skolaer(ez) ampant awalch war ar brezhoneg, pe pa ne vo kavet a vrezhoneger(ez) nemet etouez tud youank n'o deus bet tamm stummadur diazeb ebet war ar vicher ? Evel-se e vez pellaet ar gerent diouzh an deskadurezh divyezhek ha digresket ar goulenn... ar pezh a zeu

goude-se da vezañ un arguzenn ouzhpenn a-berzh ar Stad evit chom hep tuta ha stummañ skolaerien divyezhek niverus awalch.

Dre chañs eo pennek ar gerant : dre chañs ivez ez eus un tamm mat a vrezhonegerien yaouank o klask o skoazell skolaerien divyezhek evit asantiñ kevradoù supleanted, da lâret eo evit ober ar memes labour hag ar reoù titell... evit un hanter eus o gopr !

Ar bloaz-mañ ez eus un drederenn eus ar skolaerien divyezhek publik ha 60% eus o c'heneiled er skolioù kaolik, da lâret eo war-dro kant skolaer(ez) supleanted anezho, paeet er SMIC, war gevratou 10 miz astennet a vloaz da vloaz (pe get), hep na vije paet dezho o c'hoñjeoù hoil. Dam a vez evel-se en arvar da galo o zamm greun da bep adkrog-skol abaoe 5, 6 pe zoken 7 vloaz! Sklaverezh.

Gant kement-mañ eo krog ar sindikajoù da vezañ nec'het. Emaomp o klask o skoazell eta evit ober trouz er mizioù da zont rak an trouz an hini a zispilj dreistholl d'ar valestradurezh ha disoc'hoù e oar-hi kavout buan neuze "dudumomien kiê padvag"...

Ha da geñver stummañ : prometevet eo bet e vefe stummet 50 den, n'eus bet nemet

16. An diouer a gelennerien a zo aozet ha prientet neuze?

16 eo an niver a skolaerien divyezhek publik bet stummet anezvez er bloaz paseet. Ar bloaz-mañ ez eus 21 stajad divyezhek en eil bloavezh en IUFM, da lâret eo a boan muioc'h, daoust d'ar genstrivadeg ispisial nevez-krouet e 2002. Disteraet eo bet efedoù ar genstrivadeg gant emzalc'hioù strizh ar juriou, kement ha n'ez eus ket bet tu da bourveziñ an holl bostoù bet embannet, na

oant ket niverus awalch forzh penaos, koulz evit ar skolioù publik hag evit ar skolioù prevez.

Met arabat eo deomp hunvreal : ar youl a zo e-tal deomp a zo ur youl enep.

Gwir eo, aozet ha meret eo an diouer pa ne anzav an deskadurezh-Stad an ezhomm bras a skolaerien divyezhek... nemet goude ur c'hresk diehan e-pad ugent vloaz, ma oa bet kontat ganti war ar spered santal (pe war labour an emsav !). Evit pourveziñ ezhommou ar c'helenn divyezhek : un abeg all a zo ivez sur-awalch : da betra paeañ goprou tud titell pa c'heller esperm arc'hant (ha kalz) an ur ober van kas an traoù war-raok gant tud paeet er SMIC, na vez paeet stummadur ebet dezho, hag a c'heller kas d'ar bloatou eus an eil bloavezh d'egile. Rak ur sapsr afer eo "an diouer"-se evit budjed an deskadurezh-Stad.

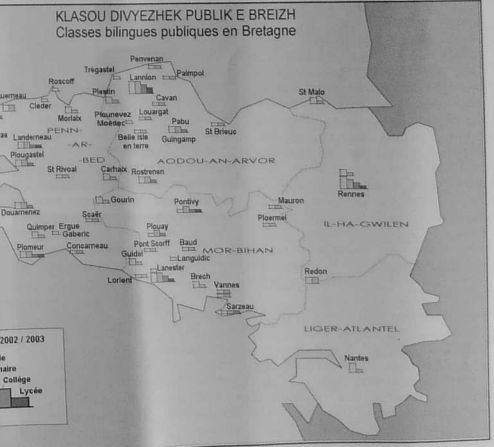
Daoust hag-ñ eo deus bet istor statud Diwan un efed war an hentennoù all (Divyez ha Dihun)?

N'eus ket kalz tud o defe komprenet peseurt pal a oa gant manifestadeg Gwened : ur statud diabarzh an deskadurezh stad, ur statud rannvroel. Petra eo savboent ar C'huzul Sevenadurel ?

A-viskoazh eo bet Diwan ar gazed a sach war garr ar c'helenn divyezhek. Ma ne vije ket bet ar gazed-se o peuriñ war brad ar skolioù publik ne vije bet biskoazh eus an hentennoù divyezhek all. Splann eo eta : pa vez enket Diwan e vez enket ar reoù all ivez. Ar stêr-se an hini a c'heller reiñ da skoazell Divyez ha Dihun da vanifestadeg Gwened.

Met deut e oa ivez ur c'haiz a dud da vanifestiñ gant ar soñj boulic'hañ un hent neuze evit Diwan hag evit ar c'helenn brezhonek en e bezh, dre an digreizennañ, da lâret eo evit broudañ Kuzul ar Rannvro da sammañ war he chouk ar c'hargoù nac'het gant ar Stad.

Panveit un tamm spi-se n'eo ket sur e vijomp bet 4000 e Gwened, rak ne chom ket kalz a dud, d'am soñj, o kredañ e c'helle Diwan kavout e blas an Deskadurezh-Stad evel m'emañ. N'eo ket kement-se abalamour e kavfen distar ar skridoù bet embannet gant Jack Lang, er c'hontredet zoken : kavout a ra din e talc'h kont ar skridoù-se koulz eus ar pezh eo Diwan e gwirionez hag eus gwirionez ar bre-



zhonveg er gevredigezh evel m'emañ. N e c'hellont ket mont pelloc'h forzh penaos. Ha pa vije diouzh "ur stad publik rannvroel" evit Diwan, ne cheñchfe netra kennebeut evit daou abeg : - ar Vonreizh an hini a zo mestr (ha neuze e rankfe bezañ kemmet da gentañ-tout), an holl a oar an dra-se. - un abeg all a

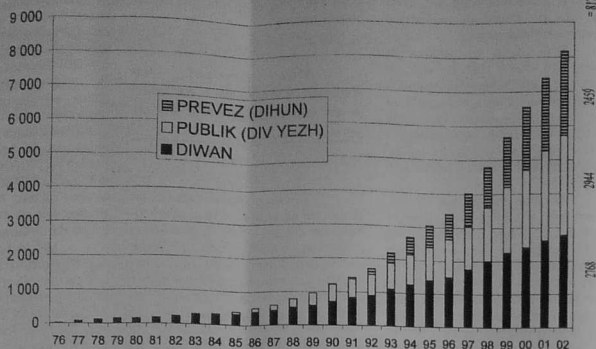
zo, ken pouezus all d'am soñj ma n'eo ket muioc'h c'hoazh : din-me ne dalvez netra skrivañ hag embann ez eo ar brezhoneg yezh nemeti (ha dre ret) buhez ha mont-en-dro ar skolioù Diwan, pa oar an holl n'eo ket gwir : pa n'eus ket brezhonegerien diouzh an holl gerent, ha pa n'en deus james talvezet ar redi da reiñ c'hoant. Broudiñ, reiñ c'hoant, reiñ tu da gomz brezhoneg a c'heller (hag a ranker) ober, rediañ, reiñ tu da netra nemet d'an efed-kontañt a vefe. Da betra en en embann neuze ?

N'eus ket aze embann an dalc'h evit neuze. Met, pouezus eo bet Jack Lang da voe war-raok int Jospin pa ne grede ket an diaz gallet e genil kas an traoù betek pen. Diviz lojik ar C'huzul-Stad da ziskouezet splann. An eil tra a ziskouezet kement-mañ eo ar mod ma talc'h an deskadurezh-Stad da verañ ar c'helenn brezhoneg en he skolioù hag ar budjed a vez gouestlet dezhañ ganti : n'eus nemet bruzhunou da rannañ, hag ur wech tapet ar c'had er gloued, n'eus rezon ebet e vefe gwellaet keusteu-renn ar c'honifllet evel dre vuzhuzh (rak ur c'had n'en larder ket er gloued, er gastellodenn ne laran ket...).

Deut eo Diwan a-benn da gas ar Stad drek he mogenioù kreñv diwezhañ, da lakaat hec'h enebiezh d'ar brezhoneg splann d'an holl ha da c'hounit ur skoazell ledanael d'ar stourm evit hon yezh. Ne c'heller ket ober ur c'hwitadenn diouzh an dra-se.

Met ur c'hwitadenn e c'hell

NIVER A SKOLIDI E SKOLIOU DIVYEZHKEZ BREIZH



dont buan da vezañ ma ne oar ket Diwan tennañ gounid eus an disoc'h-se evit embann splann kiriegezh diennidi ha kevredigezh Breizh evit a sell ouzh dazont e skolioù ha ma talc'h d'ober van ouzh talvoudgezh politikel ar stourm bet renet en-dro dezhañ abaoe ouzhpenn 25 bloaz. Rak brokus e c'hell ar Vretoned bezañ pa 'z embanner ez eo o stourm kant gwech talvoudusoc'h evit mousc'hoazh-ouzh ur ministr ledan e spered : o diskouezet o deus e-doug ar 25 bloaz-se ha prest int d'en diskouezet c'hoazh.

Evit pezh a sell ouzh Kuzul Sevenadurel Breizh ez eo sklaer e savboent : n'eus diouzh ar C'huzul nemet ar c'hevredigezhioù a ya d'en ober hag e labour eo o skoazell er stourm a renont. Gant-se e tegas KSB e skoazell da Ziwan en e stourm evit ur statud publik, forzh pehini e vije an hent pe ar strategiezh divizet gant e guzul-merañ, rak e guzul-merañ, bet dilennet gant ar vodadeg veur eo mouezh Diwan. Da Ziwan eta da zibab e hent evit ar skolioù meret gantañ. Da g' KSB d'ober e seizh gwellañ evit ma c'hellfe an hent-se klotañ gant interest ar c'helenn brezhoneg en e bezh ha talvezout da stourm e holl gevredigezhioù.

Digreizennañ eo ger-stur ar gouarnamant nevez. Koulskoude ne seblant ket prest da zigreizennañ an deskadurezh. Penaos e welez rol ar "rannvro" evit an deskadurezh? Ur

stourm bennak a vo er miziou o dont?

N'eus youl ebet, a-berzh ar gouarnamant, da gas an digreizennañ war dachenn an deskadurezh. Sindikajoù zo koulskoude, hag int war evezh koulskoude pa vez kaoz eus krennañ galloud ar Stad kreizennour, a zo krog d'en em soñjal war efedoù drastus ar mikin pounerse...

Evit a sell ouzh Kuzul rannvro Breizh, kouls laret n'eus ket dioutañ pa sell ar re a zo e penn anezhañ ouzh Breizh evel un diazeb pe un astenn d'o galloud en emsavadurioù ar Stad... Ar reoù all avat o deus kavet gwell leuskel o flas a guzuler rannvro evit miroù o c'hasketenn depute. Nag a interest evit Breizh a-berzh hon dilennid, ur mantr !

Eveljust e vo graet kinnigoù gant KSB da Guzul ar Rannvro. Eveljust emañ o vont da c'houestlañ eurvezhioù labour hag emgavioù, ha foetañ kilometraoù evit klask tapout an disoc'h evit ar c'helenn brezhonek. Met arabat eo deomp hunvreal : ar youl a zo e-tal deomp a zo ur youl enep. "Les Bretons, combien de bataillons ?" aze emañ ar goullenn nemetañ. E Roazhon, dirak Kuzul ar Rannvro eta, e rankfe bezañ savet ar vanifestadeg kentañ, ha n'eo ket gant 4000 den e vo trawalc'h evit bezañ klevet an taol-se. Ezhomm e vo eus pep hini.

Komzoù dastumet gant Combat Breton

INCINÉRATEURS, NON MERCI

2.000 personnes ont manifesté le 29 septembre à Carhaix à l'appel d'Air et Nuages de Bretagne. En ligne de mire : les projets d'incinérateurs qui se multiplient en Bretagne.

C'est sous un soleil de plomb que les manifestants se sont retrouvés sur le site de Kerampuilh. L'appel à manifester avait été lancé par Air et Nuages de Bretagne. Différents groupes politiques (les Verts, Emgann, l'UDB ou la Fédération Anarchiste) avaient également appelé au rassemblement. On a aussi vu de nombreuses personnalités du mouvement breton, ainsi que le maire de Carhaix. On voit ici, de manière évidente, que les attaques répétées contre notre environnement ne laissent pas les bretons indifférents. La manifestation a débuté par des interventions de représentants de différentes associations. Puis le cortège a défilé dans les rues de Carhaix. Les slogans mis en avant : la fuite en avant du tout-incinération, et la volonté d'alerter la population des risques encourus.

L'exception française

« Il est temps d'organiser un moratoire sur les incinérateurs et de mettre à plat le problème du traitement des déchets en Bretagne, qu'ils viennent des ménages, de l'agriculture ou de l'industrie agroalimentaire », estime Michel Moulié, vice-président d'Air et Nuages. Le collectif est conscient de la nécessité de traiter les déchets, mais s'étonne que la solution de l'incinération soit systématiquement retenue en France, vu son coût et les risques encourus.

Air et Nuages préconise au contraire le développement de solutions alternatives au traitement des déchets comme la méthanisation ou encore la thermolyse. Ces procédés, moins onéreux, moins nocifs, et ils fonctionnent dans d'autres pays européens. Sans oublier la solution triple adoptée par l'agglomération de Lorient : récupération des déchets recyclables, compostage des déchets fermentescibles et enfouissement

final des déchets résiduels dans une décharge sécurisée.

Un marché rentable

Selon Pierre Collobert, porte-parole d'Air et Nuages et président du collectif Savoir et Agir (Arzano), les élus connaissent les solutions alternatives. Mais « celles-ci se heurtent à la volonté de préserver les intérêts financiers des grands groupes qui détient le monopole du marché des incinérateurs ».

Après le défilé, les manifestants ont regagné le site de Kerampuilh où ils ont pu écouter différents intervenants tels que Claude Lesné, professeur à la faculté de médecine de Rennes, spécialiste des conséquences des particules atmosphériques sur la santé, ou encore le clown Kergrist.



Le clown Kergrist le 29 septembre à Karraez

Air et Nuages de Bretagne

Air et Nuages de Bretagne est un collectif créé en mars dernier et qui regroupe 350 associations de défense de l'environnement (Nicob, Savoir et Agir, Eau et Rivières de Bretagne, Attac, Bretagne Vivante, Cohérence, Amis de la Terre...)

Air et Nuages de Bretagne BP 14 - 22110 Rostrenen anb-bretagne@wanadoo.fr

Milizac : le projet d'incinérateur abandonné

C'est le 25 septembre que le préfet du Finistère a dit non au projet d'usine Val'Ouest de traitement des déjections animales, prévu à Milizac. Il a, cependant, tenu à ajouter qu'il ne s'agissait pas d'une condamnation du traitement collectif et que l'Etat est prêt à soutenir de nombreuses initiatives.

Cette décision intervient après deux années de procédure et de tension. Depuis quelques semaines déjà, et notamment après l'avis défavorable du comité départemental d'hygiène, on savait que ce projet d'usine (classée Seveso) n'aboutirait pas. Le préfet n'est pas entré dans des considérations techniques sur le traitement du lisier. Son refus se base sur le fait que la sécurité des transports ne serait pas assurée sur le réseau routier menant au site.

Rappelons, en effet, que le transport annuel représenterait, entre autres, 350.000 tonnes de lisier de porc, 17.000 tonnes de boues de station d'épuration et, surtout, 92.000 tonnes d'acide sulfurique et 32.000 tonnes d'ammoniac.

Même si le préfet avait autorisé le projet, il n'aurait sans doute pas vu le jour : la commune de Milizac s'est opposée au permis de construire.

Le préfet a tenu à préciser : « Je ne suis pas de ceux qui disent que le traitement est une mauvaise solution et qu'il faut réduire la production. Il n'est pas question de flinguer la production alors qu'il existe des solutions raisonnables, y compris les unités mobiles de traitement pour les petites exploitations ».

voir aussi Combat Breton N° 198-199

LES JOIES DE L'INCINÉRATION

Rejets dans l'air, intérêts financiers, auto-régulation : l'incinération et ce qu'elle est vraiment.

Toute combustion produit des rejets polluants et des résidus (dioxines, métaux lourds, oxydes d'azote, dioxydes de soufre, etc.). L'état de nos connaissances repère plus de 2.000 polluants en sortie de cheminée selon la nature des déchets brûlés. Les filtres ne permettent pas de retenir plus de 0,5% à 3% de tous ces produits toxiques.

Les rejets de fumées sont incontrôlables : ils se propagent et réagissent chimiquement (dans l'air, le sol et l'eau) sur plus de 50 kms à la ronde.

Les rejets sont aussi la masse initiale, haute, qui tombe en principe dirigés vers les zones d'enfouissement ou sont "avalés" par les usines pour construire des routes et les stocker dans les nappes phréatiques. L'incinération produit beaucoup de gaz, de la terre et génère des pluies acides.

Selon le Comité Economique et Social de l'Union Européenne, l'élimination par incinération des sous-produits animaux a des conséquences néfastes certaines sur l'environnement.

Les normes et le contexte

Le respect des normes n'est pas une garantie : elles évoluent en fonction des connaissances sur les effets dévastateurs de certains polluants. Les mesures des normes sont réalisées en auto-contrôle par les industriels eux-mêmes.



Le 29 septembre à Karaez.

Les usines traitent moins de 6 tonnes/heure d'ordures ménagères ont dû être fermées pour cause d'infraction. Sur les 84 incinérateurs restants de cette capacité, 41 ne respectent pas, fin décembre 2001, les normes en matière de rejet de dioxines.

L'aspect financier

L'incinération d'une tonne de farines animales coûte 220 euros auxquels il faut ajouter le prix de la fabrication des farines, du stockage et du transport payés par le contribuable.

Grâce aux subventions publiques (40 %), un incinérateur est payé à l'industriel en 7 ans. Pour fonctionner, il doit tourner à plein régime, ce qui est incompatible avec toute tentative de réduction des déchets à la source. C'est un véritable cercle vicieux économique et écologique, et un marché très lucratif pour les industriels.

Les conséquences

Sur l'air

Si le programme prévu se réalise,

la capacité d'incinération installée sera supérieure à 2.000.000 de tonnes/an. Le poids total des émissions toxiques varie suivant les matières entre 6 et 10 fois le poids spécifique initial soit au moins 12 millions de tonnes/an qui retomberont sur la Bretagne et ses habitants...

Sur la santé

L'accumulation des dioxines et des métaux lourds accélère le vieillissement cérébral, provoque des cancers, des déficiences du système immunitaire, des allergies, des problèmes respiratoires, des malformations congénitales, une baisse de la fertilité...

Sur l'eau

Les oxydes d'azote augmentent les taux de nitrate déjà trop élevés en Bretagne. Après des milliards dépensés pour une eau toujours impure en Bretagne, un nouveau plan d'action pour un développement pérenne de l'agriculture et une reconquête de l'eau a été signé début février 2002 en parfaite contradiction avec les projets d'incinération.

Sur l'agriculture

Les rejets des incinérateurs se déposent sur les sols, polluant cultures et animaux. Toute la chaîne alimentaire est contaminée. Ecoart refuse d'attribuer l'agrément bio aux agriculteurs de ces zones.

(d'après la documentation d'Air et Nuages de Bretagne)

MENHIRLAND : ÇA MATRAQUE À CARNAC

Suite à l'expulsion des occupants du belvédère, une manifestation a été organisée le 5 octobre devant la mairie de Carnac. La violence policière en fin de manifestation a fait plusieurs blessés parmi les manifestants.

Le collectif "Holl a-gevred" condamne fermement la brutalité et la violence de la répression dont ont été victimes les manifestants pacifiques réunis place de la mairie à Carnac, ce 05 octobre.

Contrairement à ce qui a été parfois relaté, le collectif "Holl a-gevred" tient à rétablir l'ordre chronologique des événements et redonner sa juste valeur à "l'épopée du drapeau tricolore".

D'abord, la première charge musclée et violente des forces de l'ordre, équipées de tenues anti-émeutes, a eu lieu avant que le drapeau tricolore ne soit enlevé. Ensuite, deux manifestants ont voulu porter secours à l'un de leur camarade bousculé et violenté dans un buisson par des gardes mobiles. L'un de ces deux manifestants a alors été saisi violemment par les forces, molesté et menotté.

Alors que les manifestants reculaient, à la demande du responsable de la gendarmerie, pour obtenir la libération du militant retenu, une seconde charge a eu lieu sans sommations, ni discernement et disproportionnée à l'acte, allant même jusqu'à bousculer une femme âgée.

Les représentants de la mairie ont argué de ces faits pour refuser de recevoir, comme promis, la délégation du collectif "Holl a-gevred", après avoir annoncé à M. et Mme Mary que c'était la célébration d'un mariage qui empêchait cette entrevue !



Le 5 octobre, devant la mairie de Carnac.

Suite à ces charges, trois manifestants, dont un sérieusement blessé, ont été admis aux urgences à Auray.

Quatre personnes et une association ont déposé plainte pour coups et blessures à la gendarmerie de Carnac.

Comment se fait-il qu'après 41 jours d'occupation pacifique du centre d'accueil de Kemario, sans le moindre incident, et une expulsion, ce vendredi 04 octobre, sans aucune violence par une vingtaine de gendarmes, nous nous soyons retrouvés, le samedi 05 octobre, face à une véritable bataillon anti-émeutes ?

Le collectif Holl a-gevred exige l'ouverture d'une véritable négociation avec tous afin d'apaiser les tensions. Le collectif refuse toujours toutes les expropriations.

Nous ne lâcherons pas !



Les manifestants et un des blessés.

Et la répression continue ...

De Rohan : poursuites contre Eugène Riguidel

Eugène Riguidel comparaitra le 22 novembre prochain devant le tribunal de police de Plébarn (Morbihan). Il est poursuivi en raison de sa participation à la délégation du collectif Holl a-gevred de Carnac qui souhaitait être reçue par Monsieur de Rohan en son château de Josselin lors des journées de Patrimoine. Dans le même dossier, Alain Malaré (Confédération Maritime), prévenu d'avoir entortillé Monsieur de Rohan, sera jugé le mardi 22 octobre devant le tribunal correctionnel de Vannes, à partir de 14 heures.

Actuellement détenu à Nantes, Alain Malaré y sera jugé le 4 novembre pour avoir rigoureusement dénoncé les pratiques du tribunal de commerce de cette ville, notamment dans le dossier de l'Enka.

Le même jour, Fañch Bidault, militant d'Emgann (gauche indépendantiste bretonne) comparaitra devant le tribunal correctionnel de Rennes pour avoir à la sortie d'un fest-noz à Saint Aubin du Cormier empêché un gendarme français de commettre une bavure au cours d'une altercation.

La Coordination Anti Répressive de Bretagne apporte son chaleureux soutien aux trois militants poursuivis et appelle ses sympathisants à être présents aux audiences.

Pour la CARB
Claude Le Duigou

DONGEREUSEMENT VÔTRE

Quand un accident survient à Donges, on voit ce que signifie sécurité industrielle à la française : des pilules d'iode et des sirènes. Qui dit mieux ?

Nous avons déjà traité lors de l'annonce du souhait de l'extension du port de Donges Est dans la zone proche de Saint-Nazaire par le Conseil Général de Loire-Atlantique, des risques industriels majeurs existant dans l'estuaire de la Loire. Or deux accidents, heureusement sans conséquences ni écologiques, ni humaines, nous rappellent ce danger et ce qu'il ne faudrait pas faire.

Pas de dégâts, juste un avertissement

Le jeudi 26 septembre l'incendie d'un cargo d'engrais à Donges puis l'explosion d'une cuve de mélasses début octobre ont été traités comme sans danger et largement minimisés par la majorité des médias. Ne parlons pas des représentants de l'Etat ou des élus locaux. Il n'y a pas eu de dégâts, tout va bien. Comme d'habitude, on attendra qu'il y ait des morts pour se lamenter et peut-être rien.

Si la zone n'existe pas, tout a été fait et est fait encore, pour que des accidents industriels majeurs aient lieu, afin d'être protégés la population environnante. L'accident de l'usine AZF est prouvé. Le site de Donges aussi.

Face aux explosions, des sirènes

C'est avec fierté que début septembre le préfet de Loire-Atlantique annonçait la mise place de l'arme imparable pour la sécurité des habitants... des sirènes. Ainsi, après les pilules d'iode contre les irradiations, la seule garantie de protection qui est actuellement proposée autour du site industriel de l'estuaire de la Loire, est celle de sirènes. On devrait plutôt dire testées puisque celles-ci ne sont pas assez puissantes. Ainsi quasiment personne n'entendit ces fameuses sirènes lorsqu'elles furent essayées. Le second essai le 15 octo-

bre ne donna pas plus de résultats. Pour le reste aucune remise en question de l'aménagement du site ou de la sur-concentration industrielle et donc de l'accroissement des risques.

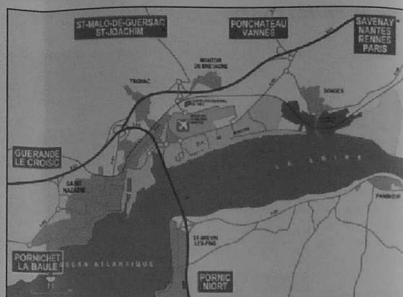
Un aménagement dangereux du site

Ainsi personne, sauf Emgann, n'a remis en cause un aménagement dangereux du site. D'une part, le tracé de la ligne de chemin de fer Nantes-Le Croisic qui traverse la raffinerie de Donges. On peut s'imaginer les conséquences si un accident ferroviaire se produisait à cet endroit.

D'autre part l'extension du port sur le site de Donges-Est reste à l'ordre du jour et est défendu bec et ongles par le conseiller général du canton, et aussi maire de Trignac, Le Corre. Mais outre son intérêt particulier de professionnel de la politique, que peut-on attendre d'un membre du PCF pour qui développement durable rime avec productivisme et pour qui le mot écologie est une insulte. Or, en poursuivant la concentration industrielle dans une zone classée Seveso, on multiplie les risques d'accident.

D'autres choix sont nécessaires

Il apparaît donc plus que nécessaire de modifier le tracé de la ligne Nantes-Le Croisic au niveau de la raffinerie. D'autre part, le projet d'extension de Donges-Est ne doit



Terminal pétrolier de Donges

Navire maxi :
longueur : 350 m
Tirant d'eau : 16,1 m

3 postes à quai pétrole brut
4 postes à quai produits raffinés

pas se faire. Que ce soit au niveau de la sécurité bien sûr, mais aussi de l'écologie car l'estuaire est un milieu fragile et déjà fortement mis en péril par la grande concentration industrielle qui existe.

Enfin ce projet n'est pas pertinent au niveau économique car il serait préjudiciable à un développement harmonieux et équilibré de la Loire-Atlantique, déjà fortement remis en cause. Il ne ferait qu'accroître la centralisation des grandes infrastructures économiques et donc de l'emploi et de la population au profit de la rive Nord de l'estuaire, c'est à dire de la métropole Nantes-St-Nazaire. Ceci au détriment de la rive sud et du Pays de Retz dans son ensemble, qui connaissent un véritable marasme économique.

E.B

LE CORBEAU DE JUSTICE DÉCLARÉ ESPÈCE PROTÉGÉE

Contrairement aux idées reçues le recours au «témoin sous X» n'est pas le fait de la loi Perben votée cet été par la nouvelle assemblée nationale. Cette disposition a été introduite en Droit français sous le gouvernement Jospin le 15 novembre 2001, dans la loi sur la sécurité quotidienne votée suite aux attentats du 11 septembre 2001 aux USA.

Cette loi autorisait les témoignages anonymes pour tous les crimes et délits passibles de 5 ans d'emprisonnement. Depuis le 3 août 2002, les textes autorisent le témoignage sous X pour des affaires passibles de trois ans de prison.

En présentant cette loi d'exception, Dominique Perben a rappelé - comme l'avait fait avant lui le gouvernement Jospin - que les «témoins» sont souvent l'objet de pressions violentes afin qu'ils se taisent. Pendant le débat, plusieurs parlementaires ont souligné que la loi du silence était particulièrement respectée dans les cités de banlieue ou dans certaines régions comme la Corse.

Porte ouverte à la délation

Désormais, le voisin de palier, le collègue de travail, ou quiconque, pourra demander à la justice de témoigner sous X en prétextant qu'il craint des représailles, la justice devra faire le tri entre ce qui sera vrai et ce qui relèvera seulement d'un individu jaloux ou malveillant.

Le recours au témoin anonyme ouvre aussi la porte à la délation organisée. La police passe chez Marcel Pennsivi tenancier d'un bar fréquenté par des autonomistes, des indépendantistes, ou autres «malfaisants» du même genre : «Tu as bien vu Kardidou et Legwenn comploter avec Le Du l'autre soir, et puis, ils sont partis ensemble et tu sais sûrement où ils allaient, c'était juste avant l'affaire de l'attentat manqué? Ils parlent fort quand ils ont bu, alors, tu te renseignes ou on ferme ton bar». Avant le 15 novembre 2001 il fallait faire peur à Pennsivi, le placer en garde à

vue, bref le mettre en condition pour qu'il craque sur des recommandations policières pour mettre ainsi en cause certains militants trop en vue pour lesquels les services de répression auraient «des intimes convictions de culpabilité». Ensuite, il fallait que Pennsivi confirme ses déclarations en confrontation face aux personnes qu'il avait dénoncé, pas facile comme démarche et il y avait toujours le risque qu'il se rétracte au dernier moment. Depuis le 3 août 2002, visite des mêmes services de police : «Tu témoignes sous X et on te laisse tranquille, ça reste entre nous, personne ne saura rien». Et il peut effectivement témoigner sous X ; il s'agit d'une procédure concernant des «activistes indépendantistes» donc relevant de la quatorzième section du parquet de Paris, l'infraction minimum dans ce cadre est «association de malfaiteurs dans le cadre d'une entreprise terroriste»...

Le voisin de palier, le collègue de travail, ou quiconque, pourra demander à la justice de témoigner sous X

Le code de procédure pénale prévoit une peine de dix ans de détention, le témoin peut donc témoigner sous X. Il pourra même être confronté à la personne qu'il aura mis en cause, pour le respect du Droit, la loi a tout prévu même la confrontation sous X. C'est écrit : l'accusé et son avocat peuvent être confrontés à leur accu-



sateur inconnu, mais dans ce cas le visage et la voix de celui-ci doivent être rendus méconnaissables !

Article 706-61. La personne mise en examen ou renvoyée devant la juridiction de jugement peut demander à être confrontée avec un témoin entendu en application des dispositions de l'article 706-58 (article qui définit le témoignage sous X) par l'intermédiaire d'un dispositif technique permettant l'audition du témoin à distance ou à faire interroger ce témoin par son avocat par ce même moyen. La voix du témoin est rendue non identifiable par des procédés techniques appropriés.

La loi a tout prévu. Le témoin anonyme peut même «sur autorisation du procureur de la République ou du juge d'instruction, déclarer comme domicile l'adresse du commissariat ou de la brigade de gendarmerie» (article 706-5). Pendant les débats parlementaires sur la loi Perben, les tenors des Droits de l'Homme se sont distingués par leur timidité, d'autres par leur incohérence. Ainsi à l'assemblée, le 2 août Claude Goasguen député et dirigeant de l'UMP, s'en est violemment pris au gouvernement Jospin et à la loi du témoin anonyme en déclarant : «Aucun régime autoritaire n'aurait osé porter atteinte à nos principes fondamentaux», pour se rallier

quelques minutes plus tard à la position de Dominique Perben.

On a, une nouvelle fois, l'impression que les députés et les sénateurs ont voté sans apprécier l'importance des effets pervers que pouvait provoquer cette loi liberticide. Sans aucun doute, une nouvelle interprétation particulière de la France d'en haut et de la France d'en bas !

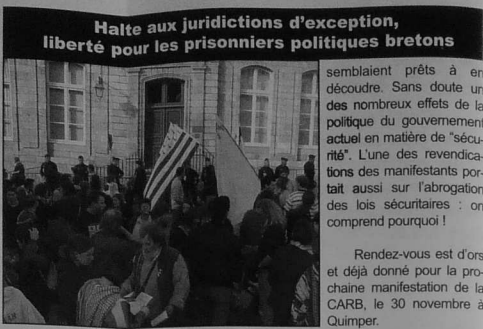
Cette loi du 15 novembre 2001 modifiée le 3 août 2002, associée à la loi antiterroriste est la porte ouverte à n'importe quelle manipulation politico-judiciaire sous l'excuse de la sécurité quotidienne.

Une loi imaginée par la gauche

On peut se poser de réelles questions sur les motivations d'un gouvernement de gauche, celui de Jospin qui, après les attentats du 11 septembre 2001, a introduit la notion « de témoin anonyme » dans le Droit français, et ouvert de cette manière un véritable boulevard aux partisans des lois liberticides. Confronté aux témoins anonymes, de quelles garanties peut bénéficier l'accusé ? Peut-il être sûr que ce n'est pas une vieille connaissance qui assouvit une vengeance ? Ou tout simplement un délinquant qui répète tout ce que les enquêteurs lui ont dit de balancer dans l'espoir d'obtenir les bonnes grâces de la police ? Un adversaire politique qui veut vous éliminer ou vous salir ? Ou à tout le moins France ou ailleurs, trahit et faux témoignages fabriqués dans toutes les pièces pour les besoins de la cause, qu'on pense au minimum à l'affaire Dreyfus, qu'on pense à l'affaire Sebaste, qu'on pense aussi à la vaste opération qui a frappé la France au cours et à la fin de la seconde guerre mondiale. En cas de crise grave dans le pays, tout semble maintenant légal pour se débarasser des opposants politiques. Encore un grand pas de franchi vers le totalitarisme.

M. Herjean

* Quand on parle de témoins dans cette loi, on ne parle que de témoins à charge, ceux de l'accusation. Il n'est à aucun moment question de ceux qui pourraient être ceux de la défense. Ceux là, n'ont pas besoin de témoignage sous X. Ils ne risquent sans doute aucune pression ? La police est là pour les protéger !



Halte aux juridictions d'exception, liberté pour les prisonniers politiques bretons

semblaient prêts à en découdre. Sans doute un des nombreux effets de la politique du gouvernement actuel en matière de "sécurité". L'une des revendications des manifestants portait aussi sur l'abrogation des lois sécuritaires : on comprend pourquoi !

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la prochaine manifestation de la CARB, le 30 novembre à Quimper.

Les signataires de l'appel à manifester :

CARB Guingamp, Collectif de femmes, Comité Breton pour la Démocratie et les Droits de l'Homme, CBIL (Coordination pour une Bretagne Indépendante et Libertaire), CNT 56, Debarae, Emgann, Jes Futuro-Fédération Anarchiste, LCR 22, 100% à gauche Guingamp, Réseau des Bretons de l'Extérieur, Réseau No Pasaran Bretagne, SLB (Sindikad Labourerien Breizh), UDB Guingamp, UDB Kreiz Breizh

Même les juges antiterroristes veulent rester anonymes

Nouvelle passe d'arme à l'intérieur de la section antiterroriste du parquet de Paris entre deux juges, MM. Bruguère et Ricard, et le procureur M. Debacq à propos de l'affaire de l'attentat de Karachi. Cet attentat avait coûté la vie à onze ingénieurs français de la DCN (direction des constructions navales) le 8 mai au Pakistan.

Les deux juges antiterroristes ont saisi la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris d'une requête en annulation visant les investigations effectuées par le chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, M. Debacq. Selon les deux juges, les actes effectués par M. Debacq et les policiers de la DNAT et DST seraient voués à l'annulation. Les actes auraient été effectués au

consulat qui ne peut être considéré comme une annexe du territoire français.

Présentée comme une initiative "purement technique" par les juges, l'initiative suscite quand même un certain malaise au Palais de Justice de Paris où l'on parle depuis le changement de gouvernement, d'une éventuelle éviction de M. Debacq, proche du parti socialiste.

Sous couvert d'anonymat, l'un des quatre juges antiterroristes a affirmé au Monde, jeudi 26 septembre, qu'il serait malhonnête d'interpréter cette requête en annulation comme une attaque personnelle contre M. Debacq. Il s'agit simplement de prendre des précautions afin d'éviter que ce dossier ne soit fragilisé.

Alain Solé : le système carcéral en question

Bien qu'étant atteint d'une maladie chronique, le diabète, Alain Solé n'est pas un prisonnier politique breton comme les autres. Ce n'est pas parce qu'il est malade que nous demandons sa libération. Nous devons demander sa libération au même titre que pour les six autres. Nous devons aussi exiger, comme pour les autres, que quand ils sont malades l'administration pénitentiaire prenne tous les moyens pour les soigner. Un prisonnier, qu'il soit politique ou pas, a des droits. Le droit d'être soigné correctement en est un. Il est par contre de notre devoir d'informer les militants et les médias quand l'état d'un prisonnier malade se dégrade, surtout quand cette dégradation est la conséquence d'un manque de suivi médical dans le milieu carcéral.

C'est le cas pour Alain Solé. Sa maladie exige une surveillance sérieuse en dehors de son auto-médication* qui peut être faite facilement même pour un malade incarcéré. Il aura fallu attendre qu'Alain fasse un accident cardiovasculaire pour que la médecine hospitalière s'aperçoive qu'il avait fait un infarctus antérieurment. Le suivi médical permet d'empêcher que cela se produise.

Voici sa nouvelle adresse qui ne peut être que provisoire, elle dépend des soins qui vont lui être prescrits et de l'endroit où ils seront effectués.

Alain Solé,
prisonnier politique breton
903840
Hôpital des prisons de Fresnes
Allée des thuyas
94261 Fresnes cedex

*La majorité des diabétiques se font eux-même leur glycémie (dosage du sucre dans le sang) afin de calculer la dose d'insuline qu'ils s'injectent eux-même plusieurs fois dans la journée à heures fixes généralement avant les repas.

Abolition des lois antiterroristes! Libre circulation des prolétaires et des idées !

C'est le titre d'une pétition lancée par différents mouvements politiques, syndicaux ou associatifs, et qui tient à tirer la sonnette d'alarme face à la situation que nous vivons, à savoir le renforcement de l'arsenal tout sécuritaire, notamment dans les états de l'Union européenne. Cela, afin, d'accompagner le climat général dans lequel s'épanouit la mondialisation libérale, où, chaque jour, les dominants cherchent les moyens d'affirmer leur emprise sur les dominés. Face à cette montée en puissance des politiques dites antiterroristes, les signataires tiennent à rappeler que les convergences entre tous ceux qui luttent contre ce système se doivent de se renforcer.

Pour accompagner ce manifeste, les prisonniers politiques ont décidé de passer aux actes, en jéu-

nant et en refusant les plateaux pour s'opposer à l'extradition vers l'Etat Espagnol de Juan Mari Olanu, poursuivi pour avoir été porte-parole des comités de soutien aux prisonniers politiques basques. Il est incarcéré depuis avril 2002 dans une prison française. Gérard Bernard et Gaël Roblin se sont associés à cette lutte.

Parmi les premiers signataires du texte : Gérard Bernard, Gaël Roblin, Kristian Georgeault, Paskal Laizé, des prisonniers politiques basques, corse et antifascistes, ainsi que les mouvements suivants : LCR, Les motivé-e-s, Abertzaleen Batasuna, Batasuna, Confédération paysanne, AC !, CNT, syndicat LAB, Ne Laissons Pas Faire, Comité des Droits de l'Homme en Pays Basque, DAL, MIB...

Réfugiés italiens : par ici la sortie

On n'en finit plus de ressentir les effets néfastes du 11 septembre 2001. C'est, en effet, un an plus tard jour pour jour, après la réunion de travail entre les ministres de la Justice italien Castell et français Perben, qu'ils ont expliqué l'accord qu'ils avaient conclu. Dominique Perben a tenu tout d'abord à assumer personnellement la responsabilité de l'extradition de l'exilé politique Paolo Persichetti** le 25 août dernier. Il a aussi annoncé que désormais, les anciens militants de l'extrême gauche italiens qui avaient trouvé refuge en France ne sont plus tous à l'abri d'une extradition.

En effet, tous ceux qui sont accusés d'actes "d'une exceptionnelle gravité", quelle qu'en soit la date, pourront désormais être expédiés au-delà des Alpes. Ceux dont l'Italie réclame l'extradition pour des faits commis après 1982 verront leur sort désormais examiné au cas par cas. Le droit d'asile indifférencié et inconditionnel, que la France leur avait offert, en reconnaissant la nature politique de leur combat au cours des affrontements sociaux italiens des années 70 et 80 est enterré.

**Je remercie le gouvernement



Le 25 août 2002, Paolo Persichetti, après son extradition.

français pour son attitude sur le problème des extraditions si cher à notre pays" a affirmé de son côté Roberto Castell, ministre de la Justice en Italie, et membre de la Ligue du Nord. Il a précisé que pendant la réunion avec Perben, ils avaient élaboré une "plate-forme technique de travail". L'extradition expéditive de Paolo Persichetti pourrait ainsi être une première, précurseur une longue série. Il semble que le simple fait que ces réfugiés maintiennent que l'Italie n'a toujours pas digéré son passé, soit un élément à charge.

** La révolution et l'état, Paolo Persichetti et Oreste Scalzone, éditions Dagorno (2000)

→ Erika : Total en correctionnelle

Trois rapports d'experts, remis au juge d'instruction chargé de l'enquête sur le naufrage de l'Erika, confirment les soupçons qui pèsent sur TotalFinaElf, dont le renvoi en correctionnelle comme personne morale devient désormais probable.

Selon eux, la compagnie pétrolière est engagée, non seulement, dans l'affrètement du navire mais aussi dans l'accident lui-même. Ces rapports reprochent à TotalFinaElf d'avoir donné avant le naufrage de mauvaises consignes, alors que l'accident pouvait être évité. Le procès devrait avoir lieu fin 2003 ou début 2004.

L'expert Dominique Pautet juge dans son rapport que le naufrage n'était pas inéluctable et que Total, aussi bien que l'armateur Panship et la préfecture maritime de Brest ont négligé les premiers avertissements du capitaine signalant des fissures dans la structure du navire et une gîte anormale du bateau dans la tempête.

"La gravité de la situation n'a pas été appréciée à son niveau réel, des éléments importants ont été minimisés ou occultés par ces intervenants", écrit l'expert.

Outre TotalFinaElf, l'armateur de l'Erika, Primagip, la société de classification RINA et les responsables de la préfecture maritime et le capitaine indien de l'Erika sont susceptibles d'être renvoyés en correctionnelle.

→ La langue bretonne en danger

Dans un rapport intitulé "Un avenir pour la langue bretonne ?" l'Observatoire de la langue bretonne dresse un bilan pessimiste de la situation. Sur les 4 millions d'habitants de la Bretagne historique, le nombre des brytophones n'est plus que de 300.000 (1,2 million en 1928, 604.000 en 1983).

"Nous menons une véritable course contre la montre", souligne Olier Ar Mogn, qui a dirigé le rapport. "Nous avons besoin de plus de moyens. C'est un pessimisme actif qui incite à l'action".

Les points noirs sont nombreux : la baisse de locuteurs et l'absence d'un statut officiel pour le breton.

Des points positifs existent : la langue est mieux prise en compte dans les associations, elle connaît une émergence dans le secteur économique (chéquiers en breton, signalétique routière et formulaires administratifs bilingues, mariages en breton...). Enfin, un effort est consenti dans les media, au travers de radios bretonnantes et surtout avec la récente création de TV Breizh.

"Il faut à présent définir une stratégie globale", insiste Olier Ar Mogn. Pour lui, "l'objectif qui doit être atteint à moyen terme, si l'on souhaite que perdure le breton, est de 100 à 150.000 locuteurs sachant lire et écrire la langue en 2015".

Avec un statut juridique, note Olier Ar Mogn, "tout sera facilité". (d'après AFP)

→ Citroen a-enep d'ar brezhoneg

D'ar merc'her, 2 a viz Here 2002, diouzh an abardaez, eo bet nac'h-het ur chekenn vrezhoneg evel paeamant ur c'harr nevez gant Citroen. An hini en deus prenet ar c'harr a zo bet rediet da baeañ gant ur chekenn c'hallek.

Tu'zo deoc'h lavarout ho sonj diwar-benn se. Kit e darempred gant : Citroen Chantepie, 4 strada Breillou, BP 39, 35571 Kanpig cedex pellgomz 02 99 86 10 10, fax 02 99 86 10 20

→ Agriculture : tout et son contraire

Déclaration de Bernadette Malgorn, préfète de région, responsable de l'animation et de la coordination des politiques sur l'eau et l'agriculture en Bretagne dans Le Télégramme du 26 septembre : «L'objectif n'est pas le changement du modèle agricole breton ou l'abandon de la productivité, mais bien la reconquête de la qualité de l'eau en maintenant le potentiel agricole et agroalimentaire breton».

→ TV Breizh bientôt gratuite?

TV Breizh veut récupérer des fréquences analogiques en Bretagne

pour émettre gratuitement en Bretagne, a indiqué Patrick Le Lay le 2 octobre.

Comme la réglementation française ne prévoit pas de fréquences couvrant une région entière, TV Breizh va essayer d'y parvenir en collectionnant des fréquences locales, en participant à des appels d'offres. TV Breizh commencera par la ville de Nantes.

Rozenn Milin, directrice générale de la chaîne, a déploré que la chaîne supporte seule les coûts de doublage d'émissions en breton malgré des sommes promises, selon elle, par le Conseil régional de Bretagne.

Selon Rozenn Milin : "Il n'y a pas d'intérêt commercial à faire cela, c'est par militantisme. La langue est sauvée par les jeunes, nous axons nos efforts sur les enfants." (d'après AFP)

→ Diwan : la chasse aux sorcières ne marque pas de pause

C'est à Carhaix qu'a été créé le collectif "Réunir Diwan". Son objectif est de refaire l'unité au sein de Diwan en mettant en place une nouvelle équipe à sa tête et de se recentrer sur le statut associatif.

"Puisque l'Etat ne veut pas de nous, nous devons faire autrement en dépassant nos divisions", affirme Michel Le Tallec, vice-président et trésorier de Diwan, initiateur en septembre d'un Appel à l'Unité (voir Combat Breton N° 201). Cela n'est pas du goût de tout le monde : Michel Le Tallec a été démis de ses fonctions lors d'un conseil d'administration extraordinaire qui a eu lieu le 5 octobre.

L'assemblée générale extraordinaire de Diwan prévue le 24 novembre à Vannes s'annonce bien.

→ Inquiétant

Le 17 octobre, de Nicolas Sarkozy invité du journal de France 3 répondant à une question d'Elise Lucet : "Madame, vous savez, je ne suis pas là pour faire de la politique". Dommage pour tous ceux qui croyaient encore que les hommes politiques étaient là pour faire leur boulot !

DÉCENTRALISATION : FACE AUX NATIONALISTES RÉACTIONNAIRES FRANÇAIS, FRONT POPULAIRE BRETON

Le 18 octobre ont été lancées à Nantes les " Assises des libertés locales ". Celles-ci ont officiellement pour but de présenter à la population le projet de décentralisation de l'actuel gouvernement.

Assises des libertés locales... Aconfisquées

Ces assises ont été présentées comme un grand débat offert au peuple (du bas ou du haut ?). En fait de débat, seule la noblesse d'Etat (haute et basse) a été conviée à participer à cette caricature de débat. 1.500 personnes triées sur le volet ; plus de 60 intervenants en une matinée. Le tout bien protégé des yeux par des cordons de CRS. L'image parfaite non d'un simple " dysfonctionnement de la démocratie " comme le dénonce Raffarin, mais d'une démocratie confisquée par une petite caste se targuant des mots de liberté. Tout cela au frais de la collectivité, c'est à dire de nous tous. Alors qu'il aurait été si simple d'envoyer des documents explicatifs à ces 1.500 membres de la nomenclatura républicaine française. Mais il est vrai qu'il faut préserver les apparences. De même que pour s'affirmer démocrate, tout bon dictateur ou Etat organise des élections, il suffit d'organiser une grande messe et de lui donner le titre ronflant d " Assises des libertés locales " et de débat pour que cela apparaisse comme démocratique.

Décentralisation méthode Raffarin : Une révolution ? Non sîre une réformette !

L'édition de Ouest France du 19 octobre n'a pas hésité à intituler son éditorial du titre suivant " peut-être une révolution... ". Au lieu d'une révolution nous parlerons d'une réformette qui ne change fondamentalement rien à l'organisation jacobine et

impérialiste française.

Parle-t-on de parlements autonomes dotés de pouvoirs législatifs et financiers importants et réels à l'image des landers allemands ou de l'Ecosse ou encore de la Catalogne Sud ? De réforme de l'organisation et de la représentativité politique afin de redonner véritablement le pouvoir au peuple ? Parle-t-on de réorganisation territoriale ? Rien de cela.

Quelques vagues compétences comme la gestion des ports, et l'eau pour la région administrative de Bretagne ou le sport pour la région administrative dite des "Pays de Loire" et donc d'1/5e du territoire breton. Ce choix du sport n'est pas anodin. Comme ne l'a pas été celui de Nantes comme premier lieu des "psudos " assises ". Le but est de faire connaître et légitimer l'existence de cette région purement virtuelle dont Fillon fut le président avant de devenir ministre.

Le nationalisme français n'est pas soluble dans la Bretagne

Pas donc de " casseur une patte à un canard " attendant que de hauts cris de la gauche, de courants français, de gauche, qualifiés, ou auto qualifiés, surprennent de la part de certains républicains les plus réactionnaires, la CGT (Ah qu'il était bon son centra-

lisme démocratique), la FSU (les hussards de la république sont encore bien vivants) et SUD (plus surprenant chez ce dernier mais les troskystes ont toujours été les rois du grand écart à défaut de roi du piolet) avaient appelé à manifester contre le projet gouvernemental.

Comme d'autres utilisent l'insécurité et l'immigration de la manière la plus démagogique pour gagner des élections, ces syndicats utilisent les thèmes sociaux pour effrayer la population et la rallier contre toute évolution décentralisatrice.

Une réformette qui ne change fondamentalement rien à l'organisation jacobine et impérialiste française.

Ainsi le titre de la Banderole de cette intersyndicale était "Régionalisation - Privatisation". De même Hébert, responsable de père en fils de FO44, déclarait que les retraites allaient aussi en pâtir. Sans oublier évidemment la cerise sur le gâteau, les inégalités entre régions et habitants. Il est vrai que celles-ci n'existent pas. La France est l'image même de l'égalité. Comme le prouve par exemple le million de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ou encore les 800.000 vivant dans des logements insalubres.

Et que dire de l'inégalité entre les régions administratives. La région Ile de France a un statut privilégié énorme grâce au financement des autres régions. Rappelons simplement que 80 % du budget de la cultu-

re hexagonale est affecté à cette région et que le métro parisien est en parti subventionné par les impôts des autres régions. Mais c'est sans doute cela la fameuse spécificité culturelle française.

Rompre avec le mythe d'une France ouverte et compréhensive

Malgré tout le CUAB avait été invité et deux de ses représentants ont eu le droit de s'exprimer. Mais simplement le droit. En fait, ils n'étaient là que pour cautionner le côté prétendument démocratique. Ainsi les "Breizhous" quelque peu exotiques ne pourrions pas se plaindre de n'avoir pas pu s'exprimer. Car, pour le reste, ils ont été ridiculisés. Et à travers eux c'est la Bretagne que l'on a insultée et ridiculisée.

Ainsi un représentant de l'Etat a traité de "Breizhous" Roselyne Fichet qui malgré sa défense du "Breizhous" est loin d'être une lumière. En parlant de "question" bretonne. De nombreux membres de l'Assemblée se sont ouvertement moqués en écoutant l'exposé qui fut d'ailleurs interrompu avant la fin. Luc Guyau, le président de la chambre d'agriculture de Vendée et ex-président de la très écologiste FNSEA a conclu par cette déclaration nette et précise : "Redécouper les Régions nous ferait perdre vingt ans. A l'heure de l'Europe élargie et de la mondialisation".

Cela montre parfaitement qu'il n'y a rien à attendre d'une possible évolution de l'Etat français ainsi que de tous les républicains français sur la question. Il est temps d'arrêter de se persuader que les représentants français peuvent comprendre. Ils n'ont rien à faire de la Bretagne, de sa langue, de sa culture, de son identité, de son peuple. Ils ne les reconnaissent

Europe : quatre systèmes différents pour les régions

Les pays fédéraux

- Allemagne
Autriche
Suède

Le pays est une fédération de régions qui ont toutes les mêmes pouvoirs.

Ces régions ont des pouvoirs législatifs sur tous les domaines non assumés par la Fédération. C'est-à-dire principalement l'éducation, la santé, la police, l'équipement, la culture. Le parlement fédéral comprend une «chambre haute» qui représente les régions et a droit de veto sur toute une partie de la législation fédérale.

Le cas belge

Il y a deux sortes d'entités régionales. Les 3 communautés flamande, francophone et germanophone ont les pouvoirs culturels, éducatifs et sanitaires. Les 3 régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont les pouvoirs Communautaires et régions peuvent se recouper.

Les pays «asymétriques»

Le pays accorde plus d'autonomie à certaines régions qu'à d'autres. Il n'y a pas de «chambre des régions» au niveau national.

En Espagne

Toutes les régions ont les pouvoirs législatifs sur un certain nombre de domaines (équipement, éducation, culture, santé). Quatre régions (Pays Basque, Catalogne, Galice et Andalousie) ont un plus grand domaine



Les pays décentralisés

- France
Pays-Bas
Danemark
Suède
Finlande

Les régions sont des circonscriptions administratives avec assemblées et exécutifs mais sans pouvoirs législatifs.

Certaines zones périphériques (les) ont pu obtenir des statuts différenciés avec pouvoirs administratifs renforcés (Corse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) ou véritables statuts d'autonomie très proches de l'indépendance (Féroé, Groenland, Islande).

Les pays centralisés

- Grèce
Portugal
Irlande
Norvège

Les régions sont des circonscriptions administratives sans exécutif propre.

ne législatif (droit civil) et plus d'autonomie. Pays Basque et Catalogne ont le plus de pouvoirs. Deux régions (Pays Basque et Navarre) ont la souveraineté fiscale et l'exercice de l'impôt. L'Irlande du Nord est en contradiction avec les deux autres. Les régions ont des pouvoirs législatifs sur un nombre restreint de domaines (santé, éducation, économie). L'Angleterre n'a encore que des régions locales théoriques (comme en France dans les années 60) sans pouvoirs ni exécutifs. L'île de Man et les îles anglo-normandes ne font pas partie du Royaume-Uni et ont un statut de quasi-indépendance.

En Italie Cinq régions (Val d'Aoste, Trentin-Haut-Adige, Frioul, Sardaigne, Sicile) ont depuis longtemps des pouvoirs législatifs dans un certain nombre de domaines (éducation, équipement...). Une réforme en cours vise à donner plus de pouvoirs législatifs aux autres régions, en particulier sur l'éducation et la police.

pas. Leurs sentiments sont, qu'ils se prétendent de gauche ou soient de droite, profondément impérialistes et nationalistes français comme l'a résumé le PCF en affirmant que "La souveraineté nationale ne se divise pas". Le mythe d'une France généreuse et compréhensive pouvant évoluer doit être définitivement enterré. Et, avec elle, tous ceux qui la porte et qui sont directement responsables de l'état critique dans lequel nous nous trouvons.

Face aux nationalistes réactionnaires français, front populaire breton

Mais comment pourrait-il en être autrement. Nous ne représentons aujourd'hui politiquement pas grand chose, à l'inverse des corses (qui ont aussi il est vrai d'autres moyens de persuasions), ou des basques, et même des savoisians. Nous n'avons même pas été capables d'appeler de manière unie au rassemblement qui était organisé le vendredi midi pour

réclamer le rattachement et un vrai statut particulier.

Seul un projet réellement rupturiste avec l'organisation française actuelle, capable de convaincre le peuple breton et un rapport de force politique, peuvent nous permettre d'imposer nos choix vitaux pour la Bretagne.

Mais cela passe par un front commun des militants bretons et donc par l'abandon des querelles puérielles. Il en va de notre lucidité politique à devenir enfin des militants authentiques du peuple breton et non de simples boutiques politiques, que ce même peuple connaît à peine ou confond.

A nous d'avoir assez d'orgueil et de fierté pour que les insultes cessent et que les représentants français traitent avec nous d'égal à égal.

E.B.

Point de vue DIWAN 3.000 MANIFESTANTS À VANNES Les absents ont eu tort ...

Il fallait oser organiser une grande manifestation à Vannes, cœur d'un Morbihan "conservateur-catholique" longtemps fief d'inconditionnels serviteurs de l'Etat comme Marcelin et Bonnet, ex-zélés ministres de l'intérieur.

Diwan l'a fait, et nous étions des milliers à marcher dans les rues sous un soleil radieux. Nous aurions pu être encore plus nombreux si, ça et là, un travail plus ou moins efficace n'avait été mené sur la non-participation. Erreur politique et erreur de jugement, les absents devront s'en souvenir. Tout le monde a pu constater aussi l'absence de banderoles emmagasinées dans la manifestation laissant la part belle aux "jaunes et noirs".

Deux prises de paroles sans ambiguïté : l'une lue par Jean-Do Robin, en l'absence de J.L. Latour, hospitalisé, au nom du Conseil Culturel de Bretagne et l'autre volontaire, engagée et très applaudie du Président de Diwan, A. Lincoln, réaffirmant avec force la position de Diwan sur sa méthode d'enseignement par immersion et exhortant le Conseil Régional (et les conseillers régionaux présents) d'avoir de l'audace dans leurs propositions sur la future "régionalisation". Pour une fois que l'initiative vient de Paris et qu'un premier ministre le demande, c'est vraiment le moment d'en faire !

Discours clair également sur la modification de l'article de la constitution française. Il faut modifier la constitution et rien n'empêche aujourd'hui la France de le faire. Ce qui n'était pas possible sous l'ère Jospin, l'est complètement sous celle de Chirac-Raffarin. La droite, déjà majoritaire au 2/3 au Sénat, l'est aujourd'hui à l'Assemblée Nationale, sans compter ses appuis au Conseil Constitutionnel et au Conseil d'Etat, où le mode de nomination fait la part belle aux ex-serviteurs des républicains Giscard, Pompidou et Chirac. On peut encore répéter que le texte

de modification doit être obligatoirement voté à l'identique par les deux assemblées. La droite étant ultra majoritaire dans les deux, rien n'empêche aujourd'hui de mettre en marche la procédure de modification ? Il faut le dire le répéter, le crier. Alors, quel avenir pour Diwan, symbole du fort de l'enseignement breton ?



1*) la modification de la constitution, permettant la reprise des discussions sur un statut public de Diwan. Et inutile de ruminer les vieilles rancœurs sur les "échecs" du passé. Le conseil d'administration de Diwan mandaté démocratiquement par les parents pour négocier ce statut avec J. Lang a rempli son mandat. J. Lang, également mandaté par son gouvernement a fait le sien. Si l'accord trouvé a été cassé suite à des plaintes de laïcards rétrogrades, il serait malhonnête pour tout démocrate qui se respecte, de faire endosser à Lang et à Diwan, la non concrétisation de l'accord trouvé. Maintenant que des voix s'élèvent contre ce statut, c'est un tout autre problème qu'il ne faut pas mélanger au premier.

2*) un statut public régional. Pourquoi pas ? Après tout, puisque l'état n'en veut pas, essayons la région ! D'autant plus que les promesses électorales de la droite laisseraient entrevoir quelques ouvertures sur les dévolutions de pouvoir aux régions.

A l'heure où j'écris ces lignes (29 septembre 2002), la première mouture transmise au Comité Economique et Social ne semble aucunement se préoccuper d'un statut public pour Diwan ni prévoir de mesures pour l'enseignement de notre langue "en dehors de la république". On l'auroit bien cru au début.

Le tandem Chirac-Lang Le Quellec, n'ont rien à nous offrir dans la langue bretonne. De Rohan-Rohan, la présidence de la région de Bretagne, la situation très incertaine avec la

dance du Sénat. Le Quellec, après avoir goûté au strapontin parisien, depuis plusieurs fois recalé au suffrage universel, a dû revoir ces ambitions à la baisse et vise le fauteuil du duc, lorsque celui-ci le libérera.

Hélas aussi, pour tous les bretons que nous sommes, 9 sur 10 des autres élus sont, soit des recalés d'autres élections, soit à la recherche d'un marche pied pour les législatives, soit encore une consolation offerte à quelques besogneux de terrain pour leurs loyaux services. Il n'y a qu'à voir l'empressement des députés à rejoindre Paris plutôt que Rennes ou Nantes, pour comprendre où se situent leurs ambitions (et aussi leur intérêt pécuniaire) 20.000 F d'un côté, 80.000 F de l'autre plus de menus avantages... Peu d'ambition, pas de projet ambitieux, sans compter sur les consignes des partis dictés par les états-majors parisiens.

La manifestation de Vannes arrivait à point nommé pour donner du grain à moudre aux conseillers régionaux de Bretagne. Son succès incontesté va-t-il leur donner le courage de faire des propositions audacieuses, comme le leur demande le premier ministre Raffarin et de chambouler le projet de Rohan, considéré par tous les media, comme très timide. Franchement, nous serions naïfs de le croire. Et même si cela était, le temps de rendre effectives les supposées solutions trouvées, Diwan et la langue bretonne se seront encore enfoncé de quelques marches. Situation bloquée avec l'état, situation très incertaine avec la

Point de vue

région, que reste-t-il dans l'immédiat pour sortir Diwan de cette très grave crise financière ?

1) que tous les salariés (250 environ) acceptent de travailler six mois à moitié salaire ? Pas certain qu'il y ait un grand enthousiasme, ce qui peut sembler normal.

2) que tous les bretons concernés paient une fois de plus, un peu plus ? Il y a encore la possibilité d'élargir à un peu le cercle des cotisants. Mais je crois que nous pouvons beaucoup mieux faire... Et je pense souvent à un grand téléthon et radiothon associant tous les media bretons et nos centaines d'associations culturelles, nos bagads, nos ententes de pays, nos salles de spectacles... Entraînant tout le monde dans une grande émulation pour engranger une belle moisson, mettant Diwan à l'abri du besoin et pesant très fort sur les pouvoirs tant parisiens que régional breton. Certains, comme d'habitude, seront sceptiques. Mais lorsque 90 % des bretons souhaitent sauvegarder la langue bretonne, nous avons là un réservoir inexploré et il est anormal qu'il n'y ait à ce jour que quelques milliers de donateurs. Fixons nous comme but une manifestation par association, mettant du même coup le budget au cœur même de la vie associative et culturelle en Bretagne.

Hep brezhoneg Breizhebet
Ma'z eo gwir abao dao die ha war roak

Yann Puillandre

Si nous publions l'article de Yann, il n'est pas représentatif de ce que pense Emgann, comme le prouvent les articles que nous avons consacré à Diwan depuis maintenant plus d'un an. Rappelons aussi que les deux principales organisations de défense des enseignants de/en breton (SLB et UGB) n'avaient pas appelé à la manifestation. N'oublions pas non plus les récentes déclarations d'Andrew Lincoln à Ouest-France : "L'avenir de Diwan est à Paris." On ne peut être plus clair.

La rédaction

PAPON A RAISON ?

Maurice Papon est libre. Y a des dents qui grincent. Mais ce qui choque encore plus, c'est son obsession à obtenir la révision de son procès et sa réhabilitation. Maurice Papon est persuadé qu'il a raison. Oui, dans son for intérieur, il a raison, car monsieur Papon a agi toute sa vie pour le bien suprême : l'autorité de l'Etat. Il a servi la République, puis le Maréchal Pétain qui avait fait "le don de sa personne à la France" et, rappelons-le aux grands donateurs de leçons, obtenu les pleins pouvoirs par un vote majoritaire de la représentation parlementaire. La légalité d'alors, c'était la collaboration. Qu'importaient quelques Juifs dont le "traitement" réglait quelques problèmes de communautarisme avant la lettre ?

Toujours avec une conscience aiguë de la continuité de l'Etat, il s'est remis au service de la République et encore avec le même sens du devoir, il est devenu ministre d'un gouvernement ancêtre politique de celui qui vient d'être désigné par le dernier rempart en date de la République. Cette bonne vieille République ne l'a parénié : elle avait besoin de compétences et elle n'allait quand même pas s'en laisser conter par quelques vulgaires algériens portant atteinte à son intégrité territoriale et à son indivisibilité, valeurs atemporelles, farouchement préservées dans l'adversité par le Maréchal Pétain à Montoire. Allez hop, dans la Seine les bougnoules ! Comment Maurice Papon n'estimerait-il pas, en toute bonne foi, qu'il endure une ingratitude caractérisée de la part de son employeur alors qu'il lui a toujours été fidèle ?

Qu'est ce qui différencie la prétention hautaine de l'ex-préfet Papon de la fanfaronnade paranoïaque de l'ex-préfet Bonnet, convaincu du devoir accompli face à la racaille corse antirépublicaine ? Rien ! Qui oserait prétendre que le dynamitage du Rainbow Warrior fût un crime ? Allons donc ! Le général Aussaresses, ancien résistant, a-t-il des remords d'avoir torturé en Algérie ? Non, d'ailleurs, il le clame ! Parmi d'autres intervenants, on aura entendu Madame Simone Veil

s'élever contre la libération de Papon, sûrement parce qu'elle est d'origine juive, pas parce qu'elle est franc maçonne. Gageons que les babillages sur le communautarisme ou la Charte des langues régionales auront fait couler plus de salive dans certains loges que la libération de Papon. Idem à la Libre Pensée où les fous de Dieu du trotskisme peaufinent l'extrême en se livrant à la frénésie d'une danse nuptiale de macaques en rut pour faire mûrir les bananes du jacobinisme.

Vous ne verrez pas non plus la besogneuse du press book, l'ineffable rouquine en transe, celle qui pose pour quelques photos de charme dans les magazines spécialisés en minaudant sur le danger immanent du nationalisme breton. Il lui faudrait passer du confort de ses fantasmes morbides à la réalité brute et sordide du fascisme ! Hypothèse exclue ! Quant à Renaud "Petit Bourrin" (Marc'hig), il n'est pas programmé pour l'émotion !

Que d'anciens résistants restés conformes à leurs engagements de toujours ou des associations juives, devant la mise en liberté d'un complice de crimes de guerre, fassent part de leur écoeurément, eux qui ont vraiment souffert du nazisme, que des humanistes sincères, des défenseurs des droits de l'homme aillent dans le même sens, c'est le cri du cœur. Inutile par contre d'attendre une réaction de toutes les belles consciences voyant dans la promotion des langues régionales, un legs du nazisme et de l'Occupation ! Peine perdue en effet ! Ces péteux préfèrent cent fois délirer qu'agir !

Un grand "républicain" a en fait fort bien résumé la tournure d'esprit de toute cette engeance crimino-gène dans une formule plus que limpide, en déclarant un jour que les libertés publiques s'arrêtent là où commence la raison d'Etat ! Et il sait de quoi il cause, monsieur Charles Pasqua !

Papon libre, c'est un déni de justice pour les 7 Bretons toujours détenus aux termes d'une véritable législation d'exception ! C'est beau, l'exception française !

Per Vari KERLOC'H

A BAS LE TERRORISME D'ETAT

Depuis le 11 septembre dernier, la politique sécuritaire, qui s'est banalisée sous l'appellation de la lutte contre le terrorisme, est devenue la colonne vertébrale de toute action politique des états et des gouvernements de par le monde. Tous les états, sans aucune exception, se livrent à une surenchère pour mettre en oeuvre des politiques répressives sous prétexte de lutter efficacement contre les agissements terroristes.

L'instrumentalisation de la lutte contre le terrorisme permet à d'authentiques régimes dictatoriaux, comme celui de Turquie, de se hisser au rangs des garants de la démocratie et défenseurs des droits de l'homme. Ce discours de façade occulte une réalité bien différente comme en témoigne la situation dans les prisons du pays et notamment le sort réservé aux prisonniers politiques.

L'évocation de deux faits fait voler en éclats toute hypocrisie entretenue autour de cette politique sécuritaire, devenue norme internationale.

Le 26 Septembre 1999, les forces spéciales turques avaient sauvagement massacré 10 prisonniers politiques et grièvement blessés des dizaines d'autres à la prison d'Ulucanlar d'Ankara. Cette opération avait été décidée au plus haut niveau de l'Etat. La seule et unique revendication des prisonniers politiques était l'attribution des places supplémentaires pour résoudre le surpeuplement excessif. Quant au gouvernement, il a évoqué, a posteriori, des raisons fallacieuses, du genre tentatives d'évasion, rébellion etc., pour justifier le crime d'Etat. Les révélations en cascade, qui ont suivi l'opération du 26 septembre ont entièrement démenti la version officielle des événements et prouvé son caractère prémédité. De surcroît, les survivants du massacre ont été jugés pour dégradation de biens publics.

Le deuxième fait est la grève de la faim illimitée qui a fait couler beaucoup du sang aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des prisons de Turquie. Le régime de Turquie voulait

mettre en place un système carcéral inspiré des quartiers de haute sécurité (QHS). Connus sous l'appellation de prisons de types F. Ce système carcéral préconisait un isolement draconien aussi bien pour les condamnés que pour les détenus.

Les prisonniers politiques ont entamé le 20 octobre 2000 une grève de la faim pour empêcher la mise en service de ce système carcéral. Le 9 décembre suivant, ils ont décidé de rendre leur action illimitée. Le pouvoir a expérimenté toutes sortes de stratégies pour briser la détermination des prisonniers politiques. Le 19 décembre 2000, les forces spéciales ont déclenché une opération coordonnée dans vingt prisons. Les prisons visées ont été anéanties, des dizaines de prisonniers en grève de la faim ont été achevés, parfois brûlés vifs et les blessés graves se comptaient par centaines.

Cette barbarie perpétrée par un état contre ses opposants n'a pas provoqué de réaction à la hauteur de l'événement de la part de la communauté internationale. Par la suite, d'autres de moindre envergure ont été perpétrés pour briser le mouvement.

En dépit de la répression et du refus de transiger du pouvoir, l'action des prisonniers politiques perdure toujours. Elle a coûté la vie à une centaine de grévistes. Le nombre de ceux qui sont handicapés à vie se chiffre par centaines. C'est une véritable boucherie humaine que le pouvoir orchestre contre ses opposants qui veulent simplement des conditions de vie décentes dans l'univers carcéral. Alors qui est terroriste ? L'état ou les prisonniers politiques ?

ACTIT, APA, ASEP, BIR-KAR, EKM, ODAK, Maroç de Jeunesse

Dénoncer la politique sécuritaire du régime turc
Mme Aysel
Email : acelikel@...
Tél : 00.90.31...
Fax : 00.90.31...

Alsace : sous préfecture coloniale, association interdite

Monsieur le Sous-Prefet de Haguenau à Monsieur le Président du Tribunal d'Instance de Haguenau

Objet : Inscription au registre des associations
J'ai l'honneur de vous renvoyer sous ce pli le dossier du groupement dénommé : « Association Culturelle Alsacienne » ayant son siège à 67480 XXXXXX, dont l'inscription au Registre des Associations a été sollicitée.

La requête formulée, examinée à ma demande par la Direction Régionale des Renseignements Généraux d'Alsace, soulève les remarques suivantes : l'Association précitée est dirigée par M. Fabrice H. qui, en tant que président du « Front de Libération Nationale Alsacien » (FLNA), a fait l'objet d'un avis défavorable (cf. Ma lettre du 19 avril 2002). (...)

Les activités des intéressés se trouvent, en effet, très éloignées des questions culturelles alsaciennes (bilinguisme-art-folklore).

Ainsi le 1er juin 2002, après la création de la seconde association à l'occasion de la commémoration du 91ème anniversaire de l'autonomie régionale d'Alsace Lorraine et de l'entrée en vigueur de l'application de l'éphémère Constitution propre à cette région (31.05.1911), le même groupement (20 personnes) a défilé dans les rues de la capitale alsacienne sous l'emblème du FLNA et de l'autonomie.

Cette manifestation qui a été ponctuée par des slogans hostiles à nos institutions, est l'illustration même du véritable visage du groupe de personnes formant l'association de M. Fabrice H. et dont le but politique est avéré.

Par ailleurs, ce mouvement est également hébergé sur le « net » sous l'adresse www.flna.net. Cette application constitue en soi, une référence aux organisations terroristes Corses. La consultation du site permet de découvrir des Cigognes cagoulé et un article intitulé « l'indépendance comme seule voie ».

Il apparaît évident que « l'Association Culturelle Alsacienne » constitue un mouvement autonomiste, voire séparatiste.

Considérant les facteurs potentiels de risques pour l'ordre public que créerait la reconnaissance d'un tel groupement, j'émet un avis défavorable et m'oppose formellement à l'inscription de « l'Association Culturelle Alsacienne » au registre des associations.

YA D'AR BREZHONEG : 361 SINER

D'ar 5 a viz Here eo bet bodet sinerien an emglev "Ya d'ar brezhoneg" er C'houartz e Brest. En o zouez : kevredigezhioù, embregerezhioù ha tud o deus c'hoant da gas ar brezhoneg war-raok.

Ur bloaz 'e oa bet lañs roet d'ar c'houzad "Ya d'ar brezhoneg" gant Ofis ar brezhoneg e Karaez. Ouzhpenn bezañ sinet an emglev e embanne ar sinerien o yul da gas ar brezhoneg war-raok, ha da sevel un diognostik a-benn gwellaat an traoù. E-touez an 361 siner ez eus bet ur chant bennak ec'h en em gavout e Brest, dindan paeroniezh Rozenn Vlin, renevez TV Breizh. Plijet eo tud an Ofis e welout e ya an traoù war-raok, hag hervez Lena Louam, prezidantez an Ofis, e vo tizhet ar 500 siner a-benn 2003.

An Oriant, Roazhon, Kemper, Naoned. Stallet eo an Ofis e tri lech disheñvel : Karaez, Naoned ha Roazhon.

Ofis ar brezhoneg
10 straed Naonediz
35000 Roazhon
pgz. 02 23 44 04 30
ofisr.bzh@wanadoo.fr

Pétition

Le doublage de films et de dessins animés en langue bretonne

La langue bretonne est en danger de disparaître dans les décennies qui viennent. Elle n'aura une chance de survivre que si elle retrouve une place dans la vie publique. Deux secteurs sont particulièrement importants, l'éducation et les médias, qui connaissent tous deux des difficultés.

En ce qui concerne les médias, il est capital de proposer des programmes de télévision en breton qui soient de nature à intéresser un public aussi large que possible, et en particulier les jeunes.

Depuis 1999, une activité de doublage a été implantée en Bretagne, sous l'impulsion de TV Breizh. Deux sociétés ont mis sur pied des auditoriums de doublage, des dizaines de personnes ont été formées aux différents métiers du secteur : comédiens, adaptateurs, détecteurs, ingénieurs du son, calligraphes etc.

En 2 ans et demi, 250 heures de dessins animés ont ainsi été doublées en breton. Elles ont été diffusées à la télévision et bientôt sous forme de cassettes pour le grand public.

Jusqu'à présent, TV Breizh a supporté la quasi totalité des coûts à elle seule, et la chaîne a ainsi déjà dépensé près de 2 millions d'Euros (12,5 millions de Francs).

Aujourd'hui, l'activité du doublage en breton est en danger : TV Breizh n'a pas les fonds pour financer

seule les dépenses. Des aides importantes ont été promises, puis votées par le Conseil Régional, mais jamais affectées.

Par manque de financement extérieur, le doublage connaît donc déjà un gros ralentissement. Les conséquences sont dramatiques : l'une des deux sociétés ayant investi est en liquidation judiciaire, de nombreux comédiens sont privés de travail, et l'existence même de films et dessins animés doublés en breton est aujourd'hui menacée.

Un collectif de défense composé des professionnels du doublage (comédiens, traducteurs, techniciens, prestataires, diffuseurs, etc) s'est rassemblé pour obtenir du Conseil Régional de Bretagne un engagement clair sur sa politique en faveur de la langue bretonne dans les médias, et en particulier l'affectation des crédits nécessaires à la pérennisation du doublage en langue bretonne.

Je soutiens l'action du Collectif de défense du doublage en langue bretonne, et demande que des fonds publics soient affectés dans les meilleurs délais pour la poursuite de cette activité essentielle pour la diffusion de la langue bretonne.

Diffusez et renvoyez cette pétition (en précisant votre nom, prénom et profession) à :

Collectif de défense des professionnels du doublage
Quai du péristyle
56100 Lorient

Ar gevredigezh a-bezh

Nav lodenn disheñvel a zo da geñver ar sinerien : embregerezhioù, servijoù, stalioù ha goumarchoù, yec'hed, bed ar sport, kevredigezhioù, mediaoù ha stummañ-deskadioù. Dont a ra ar sinerien eus pep lez ar Breizh (5 departamant) evel en deus levezad Emsav ar C'hoadig e-pad al lid. M'eo ar sport ar gevredigezh Breizh ha kevredigezhioù pouezus eo ar fed implij ha sevel ar brezhoneg ("ul lodenn eus honerezh" heñvel ar sinerien) e chom bresk an euzes. Statud ofisiel e vo diaes d'ar brezhoneg, arapout an dachenn bet kollet.

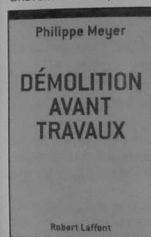
Pelec'h emañ an dilennidi?

Kalz nebeutoch a zliennidi a oa keñveriet gant warlene. Deuet e oa memestra Andrev Ar Gac da lavarout e oa bet graet ur bem stivoù gant departamant Penn ar Bed. Daoust d'al lid bezañ tremenet e Brest n'eo ket bet gweliet tud ar skolveur. Koulskoude e vefe bet mat goullenn ganto perak o doa lavaret d'ar FNAC (nevez digoret e Brest) ne oa ket ezhomm da lakaat brezhoneg war veit.

E-touez ar sinerien nevez e kaver a bep seurt traoù : sindikadoù (SLB), advokidi, kevredigezhioù sport (Komite marc'h-houam Breizh) hag al. Lodenn vrasañ ar sinerien a zeu eus ar c'hanoù bras : Brest,

Philippe Meyer
Démolition avant travaux
éditions Robert Laffont
246 pages, 19,70 euros

Souvenez-vous : le 21 avril, tout ce que l'état français compte de démocrates autoproclamés se réveille avec la gueule de bois. Les renoncements successifs de la gauche, l'hystérie sécuritaire de la droite et l'exultation des media à la vision de la moindre carcasse de voiture finissant de brûler en banlieue ouvrent un boulevard où Le Pen n'a plus qu'à s'engouffrer. Suite à ce "coup de tonnerre", on se penche sur tout ce qui bouge : qui vote Le Pen, pourquoi, comment. La sociologie de comptoir se mélange à l'audimat pendant que les journalistes découvrent, mais seulement entre les deux tours, la nocivité du programme du FN. Les mêmes journalistes qui nous avaient déjà dégotté deux "troisièmes hommes" sur mesure : Chevènement l'espace d'un automne, et



à se faire peur pendant quinze jours, après s'être rappelé qu'il y avait des manifestations le 1er mai, les hommes politiques et les media, leurs meilleurs alliés quand il s'agit d'inviter le bon peuple à hiberner, continuent comme si de rien n'était, tant la vie est belle dans "l'epaysdesdroitsdelhomme". Et qui peut encore aujourd'hui soutenir sérieusement que Chirac va prendre en compte les voix de gauche qui se sont portées sur lui ?

Ce livre en forme de piqûre de rappel est au moins salutaire sur ce point : ce n'est pas d'en haut que nous devons attendre quoi que ce soit. Alors, plus que jamais, une seule solution : prenons nos affaires en main. Car comme le rappelle l'auteur : "Quelle sorte de vie publique est celle où la communication - c'est-à-dire la manipulation ou la propagande - remplace la controverse? Quelle absence de politique sert à masquer la comédie que l'on nous a joué ce printemps?"

Collectif
A gauche!
éditions La Découverte
137 pages, 7,50 euros

Suite directe de l'ouvrage précédent, sur un autre ton. Chercheurs, militants et responsables politiques se sont penchés sur un problème simple : quand la gauche fait une politique de droite, elle perd. Le renoncement n'est pas nouveau : il date de 1983. Pourtant, les pistes existent afin de mener une véritable politique de gauche : en matière d'environnement, d'impôts, de décentralisation et dans bien d'autres domaines, les solutions existent, pour peu qu'on ait la volonté de s'attaquer à la toute puissance des marchés financiers.

A l'heure où la plupart des "gauches" européennes s'abandonnent aux sirènes du social-libéralisme, cet ouvrage tombe à point nommé afin de rappeler que ce sont les couches populaires que la gauche se doit de défendre, plutôt que de chercher à se dissoudre dans un hypothétique centre, synonyme de non politique. Un essai à conseiller aussi à tous ceux qui, en Bretagne, savent que la libération nationale ne sera valable que si elle s'accompagne d'une remise en cause totale du modèle de développement qu'on nous présente actuellement comme indépassable.

Gripi

Ur gazetenn nevez o kinnig danevelloù ha fallazi, tresadennoù, un tiag hag ur rann burutellaat. 60 pajenn eus klenk kentabourenien. Tebevez ar gelaouenn, hag eo ar gazetenn niverenn 0 da vare ar c'hanoù. Gripi - Kuzul ar Breizh - straed Louzaouenn 22300 Lannuon.

grip@ao.com
www.gripi.com (adalek miz Kerzu)

Ar Vosenn Skarlek Troet gant Daniel Kernalegenn (diwar ur romant eus Jack London) embannadurioù Al Lanv 120 pajenn, 6 euro



Ar Vosenn Skarlek a zo anezhañ ul levr avantur a zalc'h evezh al lennerien e-skourr, bepred sachet war-raok hep diskrog betek an diwezh.

Deiziater 2003, 11,50 euros (port gratuit)

L'agenda en langue bretonne, édité par Skol an Emsav est en vente et disponible dans les librairies spécialisées en culture bretonne et à Skol an Emsav, 8, str. Hoche, 35000 Roazhon Pgz : 02.99.38.75.83



L'économie du mois : 19 euros

En n'achetant pas "Procureur à la 14ème section" (éditions Michel Lafon) d'Irène Stoller, on économise 19 euros, qu'on pourra ainsi consacrer à d'autres achats nettement plus vitaux.

[20 vloaz UGB]

Fest-Noz Vras d'ar Sadorn 30 a viz du 2002
An Trevoù-Tregigneg (norzh Lannuon) e sal ar gouelioù
Gant Darhaou, Sko' Barzh, Moal-Chaplain, Ifig ha Nanda Troadeg, Paotred al Loch
Kenaozet gant Al Levrig hag UGB

[Insultes en breton]

2ème championnat du monde d'insultes en breton à Guerlesquin le 22 février 2003.
Sont requis : des qualités humaines, des connaissances linguistiques et le sens de la répartie.
Infos :
Dastum Bro-Dreger
9 hent ti kezeg
22300 Lannuon
tél. 02 96 46 59 11

[Le conte en Bretagne]

Loudéac, 23 novembre
Quatre débats et un spectacle en soirée. Débats gratuits, soirée payante. Présentation de l'annuaire des conteurs de Bretagne réalisé par la section littérature de l'Institut Culturel de Bretagne.
Infos : 02 97 68 31 10

[Kenstrivadeg danevellou]

Da geñver ar seizh Englev Bro An Oriant e vo aozet un kenstrivadeg danevellou e brezhoneg.
Digor d'an 11 a viz du 18 bloaz. An hini a yelo ar reatañ (gant) a resevo 300 euro. Ma all (betek ar pempvet da nevez) o do ul levr.
300 linenn bizskrivet evit an danevell.
Pemp skouerenn a vo ret kas a-raok an 31 a viz Kerzu 2002.

Titour :
Englev Bro An Oriant
12 straed Colbert
16 p
56100 An Oriant
pgz : 02 97 89 00 70

[Concert]

Soirée pulsée à la crêpe aux sons
Espace Glenmor (Carhaix)
16 novembre 20 h 30
No Place for Soul
Freedom for King Kong
TV Men

10 euros
renseignements :
Espace Glenmor
Kerampuilh
29270 Carhaix
02 98 99 37 50

[Komzomp brezhoneg !]

Discussion en breton tous les jeudis à partir de 21 h, Ti Jos à Locronan
Ouvert à tous ceux qui veulent pratiquer le breton avec d'autres, autour d'un verre et dans un endroit sympa.

[KDSK]

Centre de ressources celtiques. Recherche livres et documents. Ouvert du lundi au vendredi, 1er étage du collège Diwan du Morbihan.
contact : 02 97 62 60 82

[T-shirt]

Pas de fumée sans feu, pas de Bretagne sans Loire-Atlantique.
T-shirt bleu, écriture blanc cassé. Pour l'obtenir, envoyez un chèque de 20 euros (à l'ordre de Sked Naoned), à :
Sked Naoned
5, avenue Gandhi
44000 Nantes

[Métiers bilingues]

Stumdi organise une formation linguistique aux métiers bilingues. Possibilité de prise en charge des frais par différents organismes. Deux sessions différentes : du 1er octobre 2002 au 9 avril 2003, et du 6 janvier 2003 au 16 juillet 2003.
Contact :
Stumdi
BP 2
Sant Kadou
29450 Sizun
tél. 02 98 24 10 17

[Brezhoneg]

Stajou aozet gant Roudour. Miz Du en Uhelgoad, miz Kerzu en Uhelgoad hag e Kemper.
Titour :
Roudour
pgz. 02 98 99 75 81

[Conférence]

L'association Identité bretonne organise une conférence-débat le samedi 16 novembre 2002 à 18 h au Palais des

Arts à Vannes. "Territoire et Identité"
Par Jean Cêvaër (membre de l'association)
Contact : 02 97 50 82 90

[Kengred]

Vente de Muscadet Sèvre et Maine (mis en bouteille à la propriété) au profit de Skoazell Vreizh
28 euros le carton de 12
Tél-Rép-Fax : 02.96.49.58.30
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

[staliou skrivañ]

D'an 21 a viz Du ha d'an 8 a viz Meurzh 2003
Kaset da benn gant Drian Bernier, evit ar vrezhonegerien a fell dezho pleustriñ war ar skrivañ lennegel e brezhoneg.
Titour :
Amzer Nevez
Soe
56270 Plañvour
pgz. 02 97 86 32 08
amzervevez@wanadoo.fr

[Kinnig labour]

Radio Kerne o vont war raok.
Klask a ra Radio Kerne un animatour(ez) brezhonek evit krefañ e ski-pailh. Dav e vo dezhañ gouzout mat brezhoneg.
Mar ve ezhomm e vo kinniget ur stummadur dezhañ. Labourat a raio gant ur skipailh tud barrek war o micher, ha tamm ha tamm e vo lakaet da gas abadennoù ha pennadoù-kaoz da benn.
Labour e Ploneis e kichen Kemper
Darempred : Radio Kerne,
23 str. Laennec 29710 Ploneiz.
Pgz : 02 98 91 14 28.

[Skoazell]

Pour soutenir les militants contre lesquels des peines d'amende ont été prononcées à l'occasion du procès du 24 juin, suite à l'altercation les ayant mis aux prises avec la police lors du Salon des Bières Bretonnes de Nantes en juin 2000, vous pouvez toujours envoyer vos dons à Combat Breton, BP 70215, 22202 Gwengamp Cedex.

Les sommes non utilisées seront intégralement reversées à Skoazell Vreizh.

Les articles, dessins, photos pour le prochain Combat Breton sont à envoyer jusqu'au 20 novembre.
Par courrier :
Combat breton - BP 70215 - 22202 Gwengamp cedex
ou par e-mail : combatbreton@wanadoo.fr

Comités de soutien aux prisonniers politiques bretons

Brest : 06.82.18.53.76

Lorient : carb@voila.fr

Guingamp : réunion tous les premiers vendredis du mois (19h30), à Gurunhuel. Contact : 02.96.43.53.12. e-mail : guillaume-bzh@libertysurf.fr.

Morlaix-Monts d'Arrée : réunion tous les premiers vendredis du mois à Plougurvest. Contact au 02.98.68.77.22.

Nantes : réunion tous les 15 jours. Contact au 06.86.44.53.17.

Saint Nazaire : contact au 06.08.50.46.95.

Paris : contact au 06.24.36.66.35.

Vannes : renseignements au 02.97.46.59.42.

Carhaix : 06.17.71.58.05

Retrouvez aussi les comités de soutien sur internet :
Coordination Anti-Repressive de Bretagne : www.prizonidi.org
Collectif de femmes : collectif@femmes.free.fr
Kengred ha Krogad : kengred-ha-krogad@yahoo.fr
Skoazell Vreizh : www.skoazell-vreizh.org/

Skoazell Vreizh a besoin de vos dons

Il est grand temps de penser à aider Skoazell Vreizh.
L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide.
Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus.
Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour.
Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté.

Skoazell Vreizh. 3 straed Anistide Briand. 44350 Gwennann.
Tél. 02.40.42.92.94. Fax 02.40.24.81.38.

Ezhomm he deus Skoazell Vreizh eus ho skoazell arc'hant

Poent-bras eo soñjal reiñ sikour da Skoazell Vreizh.
Mail-bras a zo ganeomp.
Arabat disoñjal o deus familhoù emsaverien ezhomm eus ho sikour c'hoazh p'emaint en toulbac'h er mare-mañ.
Grit un dra bennak, roit ur chekenn da Skoazell Vreizh a c'hello a-drugarez deoc'h reiñ kalon hag ar pezh a zo ret da familhoù an emsaverien reizhat toulbac'het pe d'ar-brizonidi o-unan.
En un doare reoliek e c'hellit hon sikour ivez, o c'houlenn diganeomp e vefe kaset deoc'h ar baperenn dreuzyankañ miziek.
Na zisoñjit ket. Biskoazh ne vo trec'h ar Frankiz hep ar C'hengred.

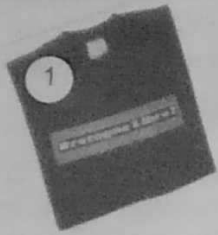
Skoazell Vreizh. 3 straed Anistide Briand. 44350 Gwennann.
Pgz. 02.40.42.92.94. Plr 02.40.24.81.38.

Vous aussi, rejoignez Emgann!

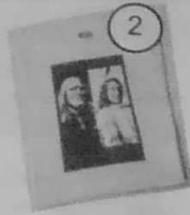
La liste ci-dessous vous permet de rencontrer nos militants. N'hésitez pas à les contacter.

- Emgann An Aire**
Patrick 06.88.09.83.24.
padrig.korle@wanadoo.fr
- Emgann An Oriant**
Denez 02.97.05.77.27. (tél-fax)
- Emgann Brest**
Erwann 06.82.18.53.76
- Emgann Bro Vreizh**
Lionel 06.63.58.04.00
- Emgann Douarnenez**
Olivier 06.67.11.63.95
emgannbz@carmail.com
- Emgann Gwened**
Fabrice 06.74.59.93.65.
kadoudal@wanadoo.fr
- Emgann Gwengamp**
Juliette 06.78.84.84.17.
emgann-gwengamp@wanadoo.fr
- Emgann Kreiz Breizh**
Yann 02.98.81.77.58
- Emgann Menez Are**
Gilbert 02.98.68.77.22. (tél-fax).
- Emgann Naoned**
Eric 06.10.20.25.80
emgannaoned@quebec.com
- Emgann Occitanie**
Stefan 06.09.34.68.39
emgann.occitanie@voila.fr
- Emgann Pariz**
Harry 06.08.12.09.96
emgannpariz@carmail.com
- Emgann Roazhon**
Lionel 06.63.58.04.00
emgannroazhon@voila.fr
- Emgann Sant-Brieg**
Mali 06.77.99.32.02
emgannsantbrig@aol.com
- Emgann Sant-Maloù**
Gildas 06.61.34.22.47
emgannsantmalou@yahoo.fr

Ar stal / La boutique



1 Bretagne libre
Ecriture écrue sur fond vert bouteille
Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
12,20 euros



2 Breizh Amerika
Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
20,00 euros



ROCHEDIGOU / T-SHIRTS
6 breizh = dazont
T-shirt noir impression rose
Tailles disponibles : M, L
15 euros



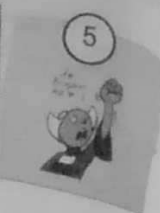
7 Nerzh nukleel
Tailles disponibles : L, XL, XXL
10 euros



ROCHEDIGOU / T-SHIRTS
3 Gwenn ha du
Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
12,20 euros



4 Kerzhadeg 99
Tailles disponibles : L, XL
9,50 euros



5 Becassine
Motifs en couleur
Tailles disponibles : S, M, L, XL
15 euros

A BEP SEURT / DIVERS



Breizh Dieub
Erwan Glanndour
9,50 euros

CD Hommage à Glenmor

15,50 euros

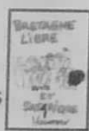


Garde à vue : mode d'emploi
Breton/Français
5 euros

Bretagne libre
Houarnev

ue

euros



Tremen... passeport

8 euros

A BEP SEURT / DIVERS



Fanions Gwenn ha Du
150 x 225 cm : 58 euros
100 x 150 cm : 39 euros
80 x 120 cm : 34 euros
55 x 90 cm : 22,50 euros
37 x 47 cm : 7,65 euros
27 x 37 cm : 6,50 euros
12 x 18 cm : 3 euros

Ecusson gwenn ha du 3,05 euros
Poster Breizh Amerika 500 ans
61 x 41 cm 4,60 euros
Poster Glenmor 7,50 euros
Poster Code Paysan 4 euros
Pin's Triskell 3 euros
Pin's Croix celtique 3 euros
Briquet Bécassine 2,30 euros

PEGSUNIOU / AUTOCOLLANTS



NEVEZ

BZH pour plaques minéralogiques
1,60 euro

Avel ar frankiz Ø 10 cm 1,50 euro
BZH bihan 5,2 x 3,2 cm 0,75 euro
BZH bras 14,7 x 9,2 cm 1,50 euro
Gwenn ha du bihan 5,5 x 3,5 cm 0,75 euro
Gwenn ha du bras 13,8 x 8,9 cm 1,50 euro

BON DE COMMANDE (à découper ou à recopier sur papier libre)

Et à retourner accompagné de votre règlement à War Raok Bepred - Ti nevez - 22390 Boulvriag

| Description | Taille | Quantité | Prix unitaire | Prix total |
|-------------|--------|----------|----------------------------|------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | Total (hors frais de port) | |
| | | | Frais de port | 3 euros |
| | | | Total | |

ANV HA CHOMLEC'H / NOM ET ADRESSE

Libellez votre chèque à l'ordre de War Raok Bepred